"Je prefere que l'on travaille ensemble"

M. Yvon Laberge a été élu président de F.J.A. dimanche dernier le 3 avril au camp He Ho Ha où se déroulait le rallye de Francophonie Jeunesse de l'Alberta '77. Il s'entretient ici avec Gaëtan Tremblay du FRANCO.

Q. M. Yvon Laberge, vous venez d'être élu président de F.J.A. par l'assemblée générale. Quel a été votre cheminement pour en arriver à ce poste et qu'est-ce que ça signifie pour vous être président de F.J.A.?

R. J'ai été membre de F.J.A. à Saint-Paul pour une année. J'ai été élu ensuite président à St-Paul. Ensuite, j'ai été élu vice-président à l'exécutif provincial et maintenant, président. Ce que ça veut dire pour moi "président", c'est d'être responsable de l'organisation, de la division des tâches,

(Suite p. 2)

28e CABANE À SUCRE

EDMONTON, 30 AVRIL 1977

le franco albertain

Mercredi 6 avril 1977 Volume X Numéro 13 "le mini-quotidien de l'Alberta" 15 cents

RALLYE DE F.J.A. '77

(CAMP HE HO HA) - GT. L'assemblée annuelle de Francophonie Jeunesse de l'Alberta (F.J.A.) avait lieu au camp He Ho Ha, situé à 50 milles d'Edmonton, dimanche dernier le 3 avril. On procéda à l'élection d'un nouvel exécutif. M. Yvon Laberge a été élu président et Mlle Line Aquin, Mlle Lucille de Champlain, Mlle Pauline Grenier et M. Maurice Trottier ont été élus conseillers.

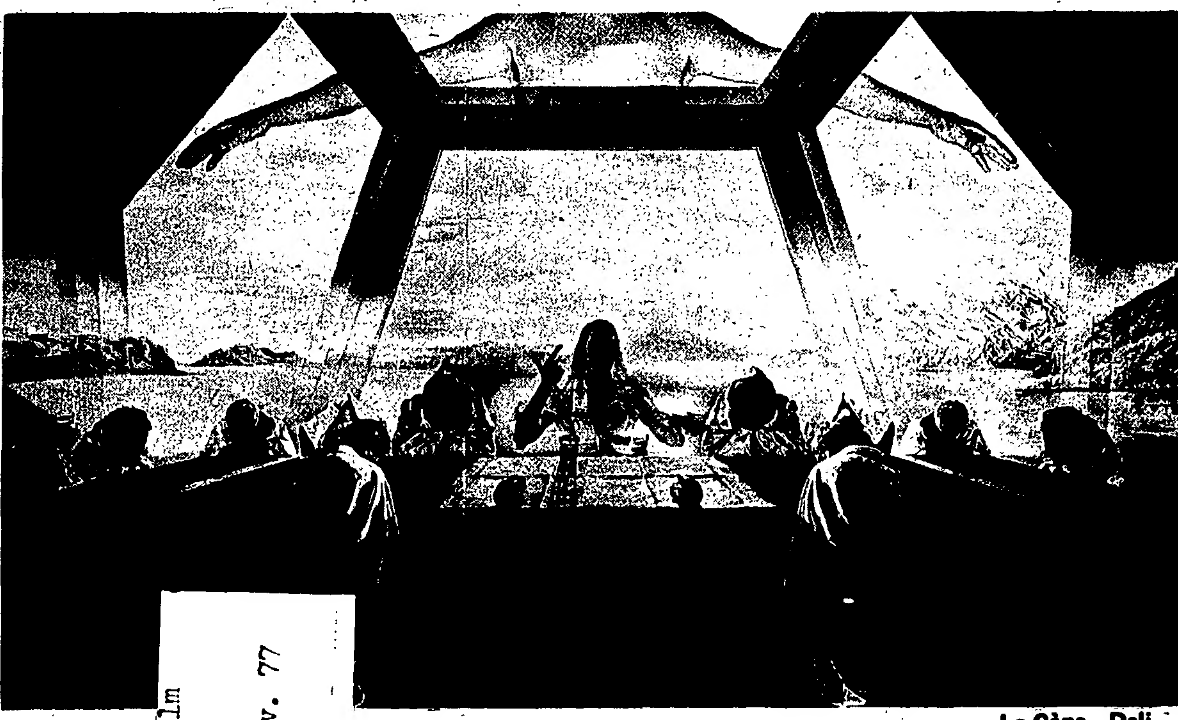
Le rapport financier de FJA pour l'année commençant le 1er avril 1976 et se terminant le 31 mars 1977 présente des dépenses de l'ordre de $7,536.31, dont la plus grosse part, soit $5,509.13, a été allouée aux projets et activités divers (projet d'été, artisanat, etc.); et des revenus de l'ordre de $11,114.16, dont $8,500. en subvention du Secrétariat d'Etat et $1,500 en subvention de "Alberta Culture". Le solde du dernier exercice financier de F.J.A. se chiffre donc avec un crédit de $3,577.85.

Le rapport du président sortant, M. Denis Noël, était plutôt orienté vers l'avenir: un appel à une meilleure planification et publicité; une invitation à la poursuite de la publication du CRAN,

(Suite p. 8)



M. Trottier, Y. Laberge, P. Grenier, L. De Champlain, L. Aquin.



La Cène - Dali.

JOYEUSES PAQUES

LA CHORALE DU CUSJ

(Voir article p. 17)



La Chorale du CUSJ

Cette semaine

"Maternelle francophone à St-Albert, une réalité ! " (*détails la semaine prochaine*)

ACTUALITÉS

"Je préfère que l'on travaille ensemble"

(suite de la page 1)

c'est aussi être encore "membre" simplement de F.J.A.

Q. Que pensez-vous de l'ensemble *des projets adoptés par l'assemblée pour l'année 1977?*

R. Ca vas faire une très grosse tâche pour l'exécutif. Et il n'y a pas que cela. La tournée d'un artiste par exemple, c'est déjà beaucoup...

Q. Comment voyez-vous les rapports d'ordre économique et d'ordre idéologique de FJ.A. avec l'A.C.F.A.?

R. L'argent en provenance du fédéral passe par l'ACFA. On voudrait que l'argent destiné aux groupes de jeunes aille directement à l'exécutif provincial de F.J.A. qui distribuerait ensuite les fonds aux diverses régions. Nous serions mieux placés pour dire qui a besoin de quoi.

F.J.A. partage les buts de l'ACFA. Ce qui nous différencie c'est que nous sommes les jeunes alors que l'ACFA, c'est les plus vieux. Nous, on s'occupe des personnes de 15 à 25 ans et l'ACFA des 18 ans et plus... J'aimerais avoir de bons liens avec l'ACFA. Je préfère que l'on travaille ensembles, plutôt que de se chicaner..

Q. Vous profitez actuellement d'un animateur à demi-temps employé par l'ACFA. Projetez-vous de prendre le crédit de l'animation ou allez-vous insister pour une contribution accentuée de la part de l'ACFA?

R. Je pense qu'on pourrait continuer comme cela mais avec un animateur à temps plein. On veut aussi un secrétaire à temps partiel.

Q. Ne craignez-vous pas une perte d'autonomie, d'indépendance de F.J.A.?

R. Non... On n'aime pas penser à cela.

Q. On connaît les rapports étroits du FRANCO avec l'ACFA. Verriez-vous la possibilité d'une collaboration entre le "CRAN" de F.J.A. et le FRANCO de l'A.C.F.A.?

R. Une collaboration jusqu'à un certain point. Le FRANCO n'est pas gratuit, le CRAN l'est... C'est un mensuel au sein de l'organisation.

M. Yvon Laberge, merci et bonne chance!

"33 BARRETTES"

au théâtre de l'École Régionale de St-Paul à 8h.00 p.m.

Billets en vente à la porte:
Adultes: $2.50; Etudiants: $2.00; Famille de plus de cinq: $10.00

Spectacle présenté par l'agent de développement culturel de l'A.C.F.A.
Soirée présentée par Mlle Cabane à Sucre

"STAGE-ANTILLES"

A.Q.A.N.U. (Association Québécoise pour l'Avancement et Nations Unies)

Personnes intéressées à faire un stage d'été à Haïti dans le but de prendre conscience des problèmes liés au développement: aspects recherche, travail bénévole, contact quotidien avec la population pendant les heures de loisir et de travail. Inscription limitée à 30 personnes. FRAIS: $650.00 comprenant transport (Montréal-Haïti), logement, nourriture. DEPART: début de juillet 1977. DUREE: 5 semaines.

Contactez: M. Octave Cartier, chef d'équipe, 162 avenue Clémow, Ottawa OU G. Moreau à Edmonton, tél.: 476-6251 (jour) ou 482-3656 (soir).

MEMO

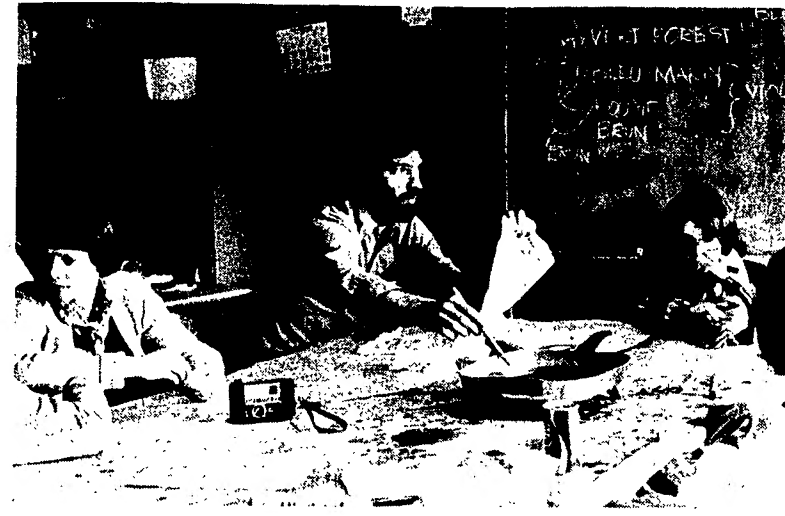
AVRIL - MAI 1977

3	4 "33 Barrette", en spectacle à l'école N.-D. Junior High de Bonnyville à 8h.30 p.m. Assemblée mensuelle du Cercle Francophone de St-Albert	5 Souper Mixte des Richelieu. Assemblée de la Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises à l'école J.H. Picard 20h.00	6	7	8	9 Soirée dansante organisée par le Comité Culturel au Centre Culturel de St-Isidore
10	11	12 Grand débat sur la question de l'unité canadienne à l'Auditorium du Jubilée à 7h.30 p.m.	13 Assemblée de la Fraternité de l'Age d'Or à la Maison St-Joseph à 1h.00 p.m.	14	15	16 Danse printannière du Cercle Francophone de St-Albert à 9h.00 à la salle communautaire
17 Concours Mlle Cabane à Sucre et spectacle au SUB	18 "La forteresse de Louisbourg", conférence de M. John Lund, à la Maison St-Joseph (9040-84e ave.) à 8h.00 p.m. parrainée par la F.F.C.F.	19 Souper Richelieu	20	21 Les artistes: Isabelle Roy, François Lemieux, Johnny Comeau en spectacle au Centre Culturel de Bonnyville à 8h.30 p.m.	22	23 "Les Chantamis" en concert à l'Alberta Vocational Centre de Calgary à 20h.00
24	25	26	27 Rencontre de la Fraternité de l'Age d'Or à la Maison St-Joseph à 1h.00 p.m.	28 La troupe du théâtre du Nouvel-Ontario présentera "Ti-Jean de mon pays" à 1h.30 à l'Ecole N.-D. Elé. de Bonnyville	29	30 Cabane à Sucre d'Edmonton à l'édifice Sportex
1 MAI	2 Assemblée mensuelle du Cercle Francophone de St-Albert	3	4	5	6	7

Rallye de F.J.A. 77

EMBARQUES, ENSEMBLE ON Y ARRIVERA

Atelier de Théâtre



Atelier d'Art





Atelier de Musique

Montage et bas de vignettes: atelier de journalisme de F.J.A.; Texte: Irène Bérubé; Photos: Gaëtan Tremblay.

Environ 115 personnes se sont présentées pour le cinquième rallye annuel de Francophonie Jeunesse de l'Alberta au Camp He Ho Ha durant la première fin de semaine d'avril. Ces gens venaient de diverses régions de l'Alberta: Edmonton, Legal, Vimy, Beaumont, Mallaig, Morinville, Bonnyville, St-Paul, Rivière-la-Paix et Plamondon. Il y avait quatre personnes de la Colombie-Britannique au sein du groupe. Ils voulaient rencontrer d'autres francophones.

Vendredi, les membres ont été occupés toute la journée en participant aux ateliers et en dansant au son de l'orchestre "Les Rendez-Vous", composée de cinq jeunes musiciens de l'école J.H. Picard. Samedi, les jeunes se sont amusés en soirée autour d'un feu de foyer avec des chansons et des danses folkloriques. Une cour de "Kangaroo" eut lieu également. Toutes les personnes qui avaient parlé en anglais durant la fin de semaine ont été punies à cette occasion... Pour terminer, les francophones présents ont assisté à une messe célébrée par le Père Groleau. Après la messe, il y eut des élections pour un nouvel exécutif.

Le rallye se termina vers 14h.00 dimanche le 3 avril, et tout le monde partit avec le souvenir de nouveaux amis et d'une fin de semaine fantastique.

Irène Bérubé,
Atelier de journalisme
Camps He Ho Ha





Atelier de Danse





Atelier de Journalisme



Départ...



EDITORIAL

OPTION JEUNESSE

Francophonie Jeunesse de l'Alberta (FJA) avait son 5ième rallye annuel en fin de semaine dernière. Le rallye, lequel a réuni 114 personnes, consistait en deux jours de travail en ateliers couronnés par l'assemblée annuelle de FJA qui s'est élu à cette occasion un nouvel exécutif. Les ateliers étaient divers: art, danse, film, journalisme, leadership, musique et sport. La particularité des rassemblements de FJA, laquelle regroupe des jeunes de 15 à 25 ans, réside sans doute dans le fait que les ateliers ne se résument pas à celle du leadership. Sans doute aussi que pour les adultes au sein de l'ACFA, les "autres types d'atelier" correspondent simplement à leur travail quotidien. Il est tout de même révélateur d'observer une telle micro-société francophone si partielle soit-elle sectoriellement parlant.

Le slogan du rallye de FJA était: "Embarque, on va y arriver! " Une invitation donc à la participation et à l'implication . Une des remarques entendues lors du rallye: "Etre francophone en Alberta, c'est une activité culturelle, comme bien d'autres. Je ne pense pas vraiment à l'avenir, je ne puis y penser. Tout ce que je peux faire c'est de m'embarquer en tant que francophone, et dans vingt ans on verra ce que ça a donné". Une mise entre parenthèses de l'avenir donc, mais simultanément une implication présente qui aura des répercussions dans l'avenir. FJA est l'option jeunesse en Alberta, pour l'avenir, et le pari pour l'éducation de l'ACFA, l'option "jeunesse-avenir" de l'association. Cette option jeunesse au sein de la francophonie en Alberta est fortement appuyée par le Commissaire aux Langues officielles, M. Keith Spicer, dans son 6ième rapport annuel.

Le Gouvernement fédéral semble en effet acquis à l'idée de miser davantage sur la jeunesse. Depuis 1970, il a octroyé environ $600 millions pour assurer de meilleures chances linguistiques aux enfants des parents francophones en milieu minoritaire. M. Keith Spicer, dans son rapport annuel de 1971, soulignait déjà: "Il faut, bien sûr, semer le bon grain (de l'égalité de dignité et de valeur de nos principales communautés linguistiques) à tous les niveaux, mais surtout dans les écoles, pour qu'il germe dans l'esprit de nos enfants..." S'il importe en effet que soient protégés les "droits" des citoyens francophones, faut-il encore assurer, créer les attitudes et les aptitudes requises. L'option jeunesse, via l'éducation, n'est évidemment pas à confondre avec la réduction du bilinguisme à l'école, exclusivement. Les ronds-de-cuirs bilingues doivent être des exemples des résultats possibles permis par l'outil qu'est la loi sur les langues officielles, certes, mais ils doivent symboliser aussi l'infiltration, l'éclosion du bilinguisme dans l'un des nombreux secteurs de la société canadienne. Une option jeunesse, via l'éducation ou autre, n'est donc pas opposer le long terme au court terme, mais plutôt faciliter le futur court terme, faciliter l'immédiat à venir. Trois tendances positives démontreraient déjà une plus grande aisance pour chacun des groupes de jeunes, francophones et anglophones, à regarder au-delà des injures et des barrières linguistiques et culturelles.

Un mouvement de "retour à l'essentiel" déjà amorcé en Ontario et en Colombie-Britannique, aurait des chances d'aboutir, mais toujours avec la pression du fédéral, à l'inclusion obligatoire de la seconde langue officielle dans tous les curriculum. Le succès du programme fédéral-provincial d'aide à l'enseignement de la langue seconde dans les provinces. La baisse de 55 à 41 pour cent des inscriptions aux classes de français au niveau secondaire serait attribuable à la faculté des élèves de composer librement leur programme, donc de "se dérober des matières difficiles". Troisième bonne nouvelle, les suites qui seront données à certaines parties du Discours du Trône d'octobre dernier. Trois propositions: équilibrer davantage les crédits pour le bilinguisme dans la fonction publique et dans l'enseignement de la seconde langue officielle; améliorer, par le média d'une collaboration fédérale-provinciale, l'enseignement des deux langues officielles dans toutes les écoles du canada; et enfin augmenter le nombre des programmes favorisant les échanges entre les jeunes des deux communautés linguistiques. Le passage de la théorie à la pratique ne pourra évidemment aller sans de fortes pressions du fédéral, et sans une planification et une synchronisation accrue.

M. Keith Spicer rappelle également 4 projets relativement à la priorité-jeunesse. Premièrement, Ottawa pourrait offrir des subventions aux provinces afin qu'elles motivent les professeurs de langue à s'ouvrir avec sympathie à l'autre culture canadienne. Un centre inter-provincial des méthodes d'enseignement et des manuels scolaires pourrait être à la disposition des commissions scolaires locales. Deuxièmement, une participation fédérale doit être assurée d'urgence à toutes sortes de programmes d'échanges pouvant favoriser les rencontres entre les jeunes des deux cultures. Troisièmement, le Gouvernement pourrait informer davantage les Canadiens sur l'article 60 de la Loi de l'impôt sur le revenu, article que le contribuable peut faire valoir pour bénéficier d'une réduction au titre des droits d'inscription à des cours "reliés à l'emploi"; l'expression "reliés à l'emploi" serait dorénavant interprétée très libéralement par les élèves et les adultes. Enfin quatrièmement, Air Canada, CN, CPAir et CP-Rail devraient être investis d'une mission vis-à-vis des jeunes Canadiens et des adultes. De 60 à 80 pour cent des coûts des voyages à l'intérieur du pays devraient être déductibles de l'impôt sur le revenu.

Francophonie Jeunesse de l'Alberta est embarquée. L'ACFA donne nettement priorité à l'éducation. Le Commissaire aux Langues officielles a une option priorité-jeunesse. Le Secrétariat d'Etat est convaincu. Si des initiatives pour l'immédiat sont requises, avec urgence, l'investissement à long terme doit donc commencer dès aujourd'hui pour ne pas avoir, dans l'avenir, des présents trop déchirants. Les moments de déchirure et de rupture comporteront toujours cependant le potentiel de la liaison et de l'union. Comme un surhomme nous le démontrera encore une fois très prochainement, il ne faut pas avoir peur d'une certaine méfiance envers le particulier, le minoritaire, méfiance toujours présente dans tout concensus social , mais plutôt avoir le courage de sa personnalité et de son identité. La route peut être ardue, abrupte, mais la récompense incomparablement plus grande. Joyeuses Pâques à tous!

Gaëtan Tremblay



M. le Rédacteur,

Je m'adresse à vous par la présente pour vous demander des renseignements, de la documentations sur votre pays. En effet, je compte résider près d'Edmonton. J'aimerais assez pouvoir correspondre avec un Canadien ou une Canadienne.

Dans l'espoir que ma lettre aura retenue votre attention, je vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

M. René Valverde
85 avenue de Lestang,
St-Jean 31240, FRANCE

▲△△▼

VUE DE LOIN... ET DE PLUS PRES

M. le Rédacteur,

Le discours de M. Trudeau à Washington, devant le Congrès et le Sénat réunis, fut très bien accueilli, mais ce même discours devant une réunion conjointe, disons des directeurs d'Exxon, General Motors et Lockheed, aurait provoqué les mêmes applaudissements et à peu près pour les mêmes raisons. Pour tout ce bon monde, le Canada c'est une longue frontière amicale, une extraordinaire zone de défense habitée par un peuple paisible, c'est une source très accessible de matières premières et un marché acquis pour les produits et capitaux américains. Il faut être d'un optimisme incroyable pour voir dans ces applaudissements le moindre souci ou désir pour la survie du fait français au Canada; et l'élément qui a fait le plus pour préparer là-bas le besoin d'une visite de M. Trudeau - c'est bien le 15 novembre et René Levesque.

Ici on se rappelle comment M. Trudeau, de sa belle voix grave, rassure son monde: "la démocratie se porte bien au Québec"; il convie les gens à une "fraternité plus large que celle du sang"; et pour loger tous ces frères il offre le domaine de la Confédération. Les Canadiens la connaissent depuis longtemps cette maison: les

(suite page 22)

LE FRANCO-ALBERTAIN

Hebdomadaire français dévoué aux intérêts des francophones de l'Alberta
et sans appartenance politique

Membre des Hebdos du Canada

DIRECTEUR, REDACTEUR ET PUBLICISTE: Gaëtan Tremblay
Adjointe à la direction et abonnements: Francine Gagné
Mise-en-page: Danièle Petit
Composition: Lucie Gaulin
Imprimerie : North Hill News

ABONNEMENT:
$7.50 par année
$13.00 pour deux ans
Etats-Unis: $9.00 par année
Autres pays: $10.00 par année

Courrier de deuxième classe
Enregistrement: No. 1881

10012 - 109e rue
EDMONTON, Alberta T5J 1M4

Tél.: 422-0388; 424-9388

informations provinciales

Roland Gaudet (Collaboration spéciale)

MODESTES EFFORTS POUR PROMOUVOIR LE FRANÇAIS EN ALBERTA

Le gouvernement provincial n'est pas très sérieux dans ses efforts de promouvoir le français en Alberta. C'est ce qu'a soutenu le chef néo-démocrate, M. Grant Notley, à l'issue d'une période de questions à l'assemblée Législative, où il avait demandé au premier ministre Lougheed de se prononcer sur la question. C'est le ministre de l'éducation, M. Julian Koziak qui y a répondu, en rappelant la décision de novembre dernier d'enlever les règlements limitant l'enseignement du français dans les écoles de la province. Selon M. Notley cependant, les efforts du gouvernement ne sont que trop modestes. Il voudrait voir le bilinguisme implanté au niveau provincial comme il l'est au niveau fédéral, c'est-à-dire les services provinciaux disponibles en français dans les régions où la population francophone atteint un certain pourcentage.

30 POUR CENT DE PROFITS POUR LES CONSTRUCTEURS

Un projet expérimental de logement à Mill Woods, qui a démontré qu'on pouvait construire des maisons pour $20 de moins le pied carré que le prix des maisons comparables sur le marché, sera répété à Calgary. C'est ce qu'a annoncé le ministre du Logement, M. Bill Yurko. A Edmonton, on avait entrepris de construire 6 maisons simples pour comparer les prix. La différence s'est chiffrée à environ $17,000. A Calgary, on fera construire des maisons plus grandes, duplexes, etc. Le projet expérimental de Mill Woods semblerait démontrer que les constructeurs traditionels retirent jusqu'à 30 pour cent de profits aux prix actuels. Il faut cependant ajouter que dans de nombreux cas, ils perdent de l'argent sur les maisons de luxe, lesquelles ne se vendent pas très rapidement au prix du marché.



M. Bill Yurko

DÉBAT SUR LE CONTRÔLE DES LOYERS

Les Créditistes à l'assemblée législative ont tenté en vain d'obtenir un débat d'urgence sur la question des contrôles de loyers en Alberta. Le président de l'assemblée, M. Amerongen a décidé qu'aucun précédent ne venait justifier la tenue d'une telle interruption des travaux. Le député, M. Ray Speaker, avait expliqué que la loi exige un pré-avis de deux mois pour toute augmentation des loyers, et que le programme des contrôles se termine en principe dans environ 2 mois. En conséquence, de nombreux locataires ont reçu des avis d'augmentation pour le premier juin, sujets à la continuation ou à la fin du programme provincial de contrôle des loyers. Or, lors du congrès annuel récent du parti conservateur, de nombreux délégués ont demandé que le programme de contrôle soit prolongé, et le premier ministre Lougheed a laissé entendre que le gouvernement pourrait pencher du côté des délégués. Il faudra donc attendre la décision officielle du gouvernement prévue pour le mois en cours, pour savoir si oui ou non les locataires verront leur loyer augmenté.

L'ALCOOL ET LE TAUX D'ACCIDENTS MORTELS

En 1975, 55 pour cent des victimes d'accidents de la route avaient consommé de l'alcool juste avant de trouver la mort, et 45 pour cent étaient en état d'ébriété. C'est ce qui ressort d'un rapport de deux ans sur les accidents mortels en Alberta, rendu public par le gouvernement. En 1974 et 1975, 53 pour cent des chauffeurs victimes d'accidents mortels avaient consommé de l'alcool, et au moins 43 pour cent n'étaient pas légalement en état de conduire. Le rapport dénote également la plus haute incidence des accidents mortels impliquant une seule voiture chez les chauffeurs de 21 à 29 ans. Dans cette catégorie, 77 pour cent des victimes avaient consommé de l'alcool, et 72 pour cent étaient en état d'ébriété.

NOUVEAU FOYER POUR PERSONNES ÂGÉES À BONNYVILLE

Un contrat de 515 mille dollars a été accordé à la compagnie Généreux Workshop de Bonnyville pour la construction d'un foyer de 20 logements pour personnes âgées à Bonnyville. L'édifice, qui comprendra 18 appartements simples et 2 logements pour personnes handicappées, sera terminé le 31 décembre prochain. Le complexe sera construit à 4 rues du centre de Bonnyville, adjacent au foyer actuel, sur un terrain de 2.3 acres. Les loyers seront déterminés en fonction des revenus des locataires, et le déficit sera partagé également par les gouvernements fédéral et provincial.

CONSEIL GÉNÉRAL de l'A.C.F.A.

le 7 mai 1977

scène canadienne

LA VIE FRANÇAISE EN SASKATCHEWAN

Rapport présenté à la session d'automne 1976 du Conseil de la Vie française à Québec.

Etant donné que ce rapport se veut davantage un rapport d'information générale, plutôt qu'un rapport détaillé et analytique de la situation de notre Association et de la population francophone de la Saskatchewan, nous ne toucherons donc qu'aux points saillants des activités sociales et culturelles qui relèvent de l'A.C.F.C. et qui se déroulèrent depuis notre dernier rapport.

Au cours de la période que ce rapport veut couvrir, certains changements importants se sont produits tant au niveau de la direction élue qu'au niveau du personnel permanent.

En avril 1975, M. André Giroux succéda à M. Paul Arès en tant que directeur général de l'A.C.F.C. Dès son entrée en fonction, il combla les vacances au sein du service d'animation sociale, vit à la réalisation du programme des Camps Voyageurs et à celui des Voyageurs Fransaskois tout en s'occupant, à la demande de l'exécutif, du transfert de notre journal l'Eau Vive de St-Victor à Régina.

Ensuite, avec toute l'équipe en place nous avons travaillé à l'organisation du Congrès Général de l'A.C.F.C. qui eut lieu les 16, 17 et 18 novembre 1975 à North-Battleford. Ce congrès fut un succès non seulement dans sa préparation mais aussi dans son déroulement. Parmi les points importants de ce congrès, nous pouvons citer notamment la remise de la médaille de l'Ordre du Mérite de la Fidélité française à M. Rolland Pinsonneault, la tenue de plusieurs ateliers dans les domaines de l'Education, la Communication, le Développement communautaire et la Culture. Finalement, à ce congrès, un nouvel exécutif fut élu. Il est composé des personnes suivantes: M. Clotaire Denis, de St-Denis, président; Mme Madeleine Lepage, de Debden, vice-présidente du Nord; M. René Archambault, de Gravelbourg, vice-président du Sud; Mlle Lorraine Blain, de Prince-Albert, vice-présidente jeunesse; M. Arthur Carrière de Régina, secrétaire-trésorier et M. Albert Dubé, de Régina, président sortant de charge. Mlle Blain a résigné par la suite et fut remplacée par M. Luc Martin, de Willow Bunch.

ÉDUCATION

L'éducation fut et est encore une des grandes priorités de notre organisme. Malgré les progrès accomplis, ce domaine demeure encore un de nos grands soucis.

En effet, malgré plusieurs rencontres avec des centres ruraux en vue de faire désigner leurs écoles, rien de concret n'a abouti jusqu'à date. De plus, l'A.C.F.C. a préparé et soumis au Ministère de l'Education, le plan d'un vaste projet de publicité en vue de faire connaître l'école désignée, ce qu'elle offre et ainsi augmenter le nombre d'élèves. Malheureusement, ce projet ne s'est pas réalisé et nous espérons qu'il ne demeurera pas sur les tablettes mais qu'il deviendra une réalité dans un avenir rapproché.

Récemment, le Ministre de l'Education de la Saskatchewan, a mis sur pied une commission d'étude sur le Collège Mathieu et l'éducation secondaire bilingue en Saskatchewan. L'A.C.F.C. a fait une tournée pour préparer la population à ces "audiences publiques" et l'inviter à remettre des mémoires. Nous sommes conscients de l'importance du rapport de ce groupe d'étude et de son impact sur l'avenir de notre seule école secondaire bilingue de la province. Cette situation tout en nous inquiétant nous force à redoubler d'ardeur.

COMMUNICATION

Le domaine des communications a fait un immense progrès dans notre province. En effet, la Société Radio-Canada augmente présentement sa puissance de diffusion de la radio française et ainsi améliore la qualité de son service.

Dans le cadre du plan accéléré du développement de la Société Radio-Canada, Régina aura sa télévision française dès septembre et nous envisageons la télévision française pour Saskatoon et Prince-Albert dès 1977. L'A.C.F.C. continuera comme par le passé à faire les pressions nécessaires pour hâter l'obtention d'une programmation locale au lieu d'une retransmission d'émissions en provenance de l'extérieur de la province.

Au cours de la période que veut couvrir notre rapport nous avons transféré notre journal l'Eau Vive de St-Victor à Régina. Publié bi-mensuellement, il s'est grandement amélioré et nous sommes convaincus qu'il répond à un véritable besoin. Le défi que nous avons maintenant à relever est le suivant: "l'autofinancement". Nous prévoyons qu'avec beaucoup de travail, cet objectif pourrait être atteint dans les trois prochaines années.

ACTIVITÉS ET PROJETS SOCIAUX ET CULTURELS

Au cours de la période que ce rapport veut couvrir, l'A.C.F.C. parraina la naissance de la Commission Culturelle de la Saskatchewan, organisme autonome et responsable des activités culturelles à travers la province.

La Commission culturelle de la Saskatchewan travaille en étroite collaboration avec l'A.C.F.C. et nous tenons à souligner le magnifique travail qu'elle a accompli depuis sa fondation.

L'ECONOMIQUE

Au plan animation économique, il faut noter la réelle collaboration qui se maintient depuis les ententes de 1973. Malgré certaines hésitations au départ, des actions positives ont été faites et l'avenir devient prometteur dans ce domaine important d'éducation financière et coopérative. Etant donné que ces gestes sont faits en français, l'A.C.F.C. appuie sans équivoque les actions du Conseil.

En février dernier, une tournée provinciale fut organisée auprès des coopérateurs afin de vérifier les besoins. Cette tournée a prouvé que le Conseil de la Coopération a un rôle d'éducation à réaliser; que ce travail peut se faire dans le cadre des activités de l'Association et permet une autre forme d'identification à quelque chose de français.

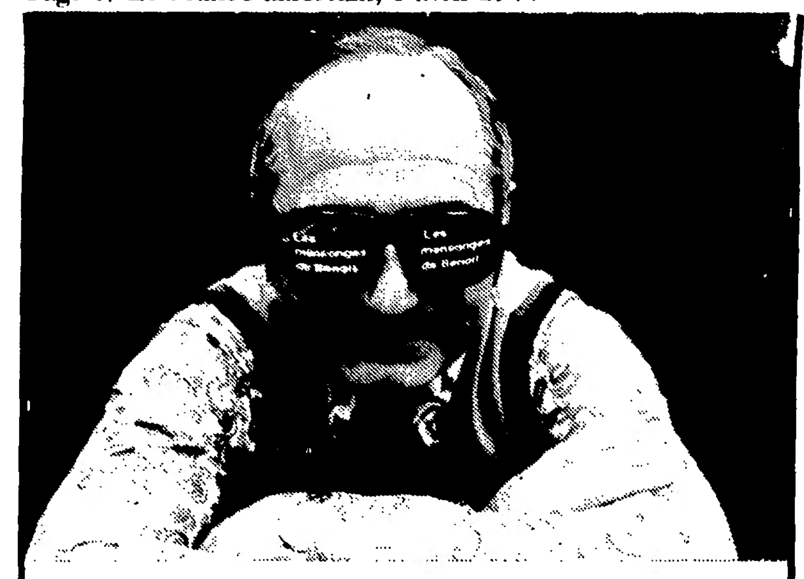
Les grands organismes coopératifs anglophones, en particulier le Credit Union Central et le Ministère de la Coopération nous aident financièrement.

Une présence francophone dans le cadre commence à se préciser surtout au niveau financier. Un des nôtres, M. Paul Rivière, est président du Co-op Trust of Canada.

CONCLUSION

Somme toute, cette période fut très active pour l'Association. En effet, en plus de tout ce qui précède, l'A.C.F.C. a continué son travail de relation avec les différents gouvernements; elle a participé aux travaux du Groupe de Travail du Ministre Faulkner, elle s'est impliquée au niveau de la Fédération des Francophones Hors Québec; elle a participé à la Biennale de la Francophonie canadienne à Chicoutimi; elle a travaillé de concert avec la Fédération de l'Ouest; elle a préparé une ébauche d'alternative en vue d'accroître son "membership"; elle se penche sérieusement sur un programme de développement communautaire pour le futur; elle participe activement à un projet de Cablo-vision communautaire, etc... En un mot, elle rayonne dans son milieu et s'achemine vers la réalisation de ses principaux objectifs.

L'Association C.F. de la Saskatchewan
(VIE FRANCAISE, 1976-77)



L'intelligence doit vivifier l'action; sans elle, l'action est vaine. Mais sans l'action, comme l'intelligence est stérile. (Roger Martin de Gard, 1881-1958)

UNE AUTRE PIONNIERE DE LA BELLE REGION de la Rivière-la-Paix vient de nous quitter pour un monde meilleur. Je m'en voudrais de ne pas rendre un dernier hommage à cette vénérable grand-maman Madona Maisonneuve qui, à la suite d'une longue maladie, a rendu l'âme. Elle aurait eu 93 ans cette semaine. Madona Maisonneuve laisse chez moi le souvenir d'une femme remplie de délicatesse, d'humour, de simplicité, mais surtout de son amour du bon parler français. Elle n'avait jamais éprouvé la nécessité de parler l'anglais, elle aimait sa langue et elle éprouvait toujours le besoin de la parler d'une façon irréprochable. A une autre femme forte de l'évangile, je dis "adieu". Et, à sa famille, mes plus sincères sympathies.

RADIO-CANADA se devait de se rendre à Falher pour l'ouverture officielle de la nouvelle patinoire. La télévision française avait, pour l'occasion, délégué son annonceur sportif No. 1, André Roy. Ce dernier était assisté du réalisateur Denis Lord, de la script-assistante, Bernadette Bérubé du technicien du son, Bernard Cantin et du caméraman, Gérard Nault. Du côté Radio, la délégation était beaucoup moins nombreuse mais non moins compétente: Mario Martin, recherchiste, le technicien, Georges Deslauriers et votre humble serviteur. Etant donné le nombre limité de boîtes de nuit à Falher, une des soirées a été passée à jouer aux cartes. Une rivalité amicale s'est développée entre l'équipe de la radio et celle de la télévision et je dois dire en toute humilité que l'équipe de la radio l'a emporté haut les mains. Rappelons encore une fois à André Roy qu'un gars n'a pas nécessairement besoin d'être beau pour être bon... aux cartes...

CE QUI A ETE ECRIT au sujet du ministre de l'environnement du Québec la semaine dernière a suscité de nombreux commentaires dont celui d'un philosophe diplomate, qui voulant en quelque sorte donner raison à M. Léger pour s'être assis durant l'hymne national du Canada lors d'un match de hockey dans la vieille capitale de la belle province alors que celui-ci avait jugé bon de demeurer debout pour l'hymne américain, a déclaré: "Benoit, on ne peut combattre deux ennemis à la fois, il faut commencer par le plus faible." Au fonds, c'est logique...

DEVINEZ A QUI ON A DEMANDE d'être juge au Concours Mlle Cabane à Sucre, le 16 avril prochain à Edmonton? Etant donné que son nom m'a été donné en toutes confidences, et qu'il y a peut-être parmi les candidates des lectrices du Franco, je ne peux vous donner tout de suite son nom. Mais le jour que vous connaîtrez ce dernier, il faudra admettre que l'organisatrice, Eugénie Maynard, possède un excellent jugement. Le fait est qu'elle a jugé bon de choisir un autre juge que le sien pour assurer que le jugement final soit tout à fait impartial. Vous en jugerez donc par vous même le 16 avril.

IL EXISTE A EDMONTON DEUX CENTRES d'Expérience Pré-scolaire. Deux endroits dans la ville où les parents d'enfants francophones peuvent déposer leurs petits bouts-de-choux le matin et les prendre le soir, sachant bien que ces petits seront bien gardés, parleront en français une bonne partie de la journée, seront bien nourris. La question qu'on se pose: "Pourquoi les francophones hésitent à envoyer leurs touts petits dans ces centres?" Après enquête, nous avons appris qu'au mois de septembre, à moins qu'il n'y ait changement d'attitude, la majorité des enfants que l'on recevra aux Centre St-Jean et Grandin seront de langue anglaise. Il ne faut pas s'en faire, la langue de la récréation deviendra celle de la majorité. Pourra-t-on alors appeler ces endroits des centres francophones? Il y a présentement une liste d'attente de parents anglophones qui veulent envoyer leurs petits dans des endroits où ces derniers pourront recevoir une éducation pré-scolaire dans la langue de Molière. S'il n'existait pas de centre, nous francophones serions les premiers à "brailler" et à "chialer". Les centres existent, on ne profite pas des avantages. Parents francophones qui avez des enfants de 2 ans et demi (propres) à 6 ans, arrêtez-vous un moment pour penser et vous admettrez peut-être que votre enfant a lui aussi droit aux services francophones qui existent pour son bien. Agissez maintenant, vous serez les premiers à être fiers d'avoir agi de la sorte.

RIVIÈRE-LA-PAIX

Jocelyne Verret Chiasson

Scoutisme à Rivière-la-paix

Le scoutisme est vivant dans la région de Rivière-la-Paix. Toutefois, il y a un grand besoin pour plus de parents ou personnes intéressées de venir s'offrir comme animateurs. Les enfants réclament des organisations de leur âge et on doit les refuser par manque d'animateurs. Ceux qui militent présentement sont débordés de travail.

C'est la principale conclusion qu'on peut tirer de la session d'information sur le scoutisme qui eut lieu les 21 et 22 mars dernier au Centre Notre-Dame de Falher. A cette occasion, les personnes présentes ont pu s'informer auprès des personnes-ressources suivantes venues d'Edmonton: M. Laurent Ulliac, président du district et vice-président de la Conférence de l'Ouest; Mme Claire Bernier, trésorière du District de l'Alberta; le Révérend Père André Mercure, Commissaire du District de l'Alberta et aumônier de la conférence de l'Ouest et du District de l'Alberta; et M. Roger Arpin, chef de groupe de la région d'Edmonton et agent de développement de l'ACFA.

Au courant de son allocution, le Père Mercure a souligné l'importance de bien séparer le secteur administration et le secteur animation du scoutisme. Ceci permet aux animateurs de se donner entièrement au travail qu'ils se sont choisi avec les enfants. L'administration verra aux problèmes pécuniers, etc. Père Mercure traça l'historique du mouvement scout au Canada depuis son fondateur Lord Baden Powell en 1911, jusqu'au statut présent du mouvement en Alberta. Les scoutes catholiques de l'Alberta font partie de la conférence de l'Ouest.

Le mouvement du scoutisme souligne le service de Dieu, la dimension spirituelle de la vie des jeunes; condamne la neutralité; encourage l'amitié et la fraternité, le service du prochain, l'adhésion à une promesse, la formation du caractère; offre une formation globale. Le jeune a besoin de guide. C'est ici qu'intervient l'animateur.

Roger Arpin, technicien à Radio-Canada Edmonton, est agent de développement de l'ACFA pour les jeunes et est commissaire scout à Edmonton. Il est à la recherche d'animateurs pour la région de Rivière-la-Paix. Les personnes intéressées doivent avoir au moins 18 ans. Roger Arpin est un homme convaincu de l'importance du scoutisme pour le jeune francophone qui y trouve des activités qui se déroulent en français. Ceci est très important pour l'enfant afin que se développe et croisse chez lui une fierté en sa langue maternelle. L'animateur aide aux jeunes à connaître Dieu; développe la santé et le sens du service; sert de guide aux jeunes alors qu'ils acquièrent des compétences variées, dépendant des activités possibles dans la région; et au moyen de l'aventure, il développe des jeunes possédant un sens de responsabilité et de leadership.

M. Ulliac et Mme Bernier ont souligné l'importance de recruter des adultes responsables pour l'administration afin d'assurer le bon fonctionnement du mouvement et de permettre aux animateurs d'avoir uniquement à s'occuper des jeunes.



Des présentations furent faites aux animateurs méritants de la région. Les personnes suivantes se méritaient le "Noeud de Gilwell" - ceci implique un premier cycle de formation et au moins 6 mois d'expérience avec les jeunes - (première rangée): Mme Elizabeth Chenard de Tangent et Mme Lorraine Bouchard de Tangent; (2ieme rangée): Lucie LePage, Marie-Reine; Aristide Chenard, Tangent; Emmanuel LePage, Marie-Reine; Arthur Bussière, Lucille Bussière, Falher; Père André Mercure, o.m.i.; et Mme Hélène Lavoie de Saint-Isidore. Mme Lavoie devenait aussi commissaire-adjoint pour le secteur de Rivière-la-Paix.

La prochaine session de formation pour les animateurs du scoutisme aura lieu les 13, 14 et 15 mai prochains. Chaque cycle comporte 3 fins de semaines de formation. Les 4 personnes-ressources à la session de Falher sont: M. Laurent Ulliac, Père André Mercure, Mme Claire Bernier et M. Roger Arpin.

CALGARY

"J'y suis, j'y reste"

Bravo! Très bien! On a bien rigolé! La liste serait trop longue à énumérer pour féliciter les acteurs qui ont sû nous dispenser trois heures de franche gaîté bien française.

Cette soirée théâtrale se tenait au College Mont Royal. Elle était honorée par la présence de M. Pierre Guérand, consul de France ainsi que Mme et M. Garnet Page. Egalement était présent, le Dr R. Karthaus, directeur de la politique des langues officielles en Alberta. Une assistance de 160 personnes était présente, ce qui revient à dire que le théâtre était quasiment plein.

Un mot sur la pièce. Dans une famille de châtelain, le comte Hubert de Mt Vermeil veut divorcer d'une femme qu'il a épousée il y a 10 ans et qui a disparu emportant les valeurs. Pour cacher le scandale, sa tante (la comtesse) fait croire à tout le monde que la femme du comte est malade et se repose en Suisse. La comtesse, femme très autoritaire, domine son neveu et ne veut pas entendre parler de divorce - surtout qu'ils sont dans l'attente de la visite du Cardinal de Tramone, ami de la famille et qui doit "appuyer" le frère du comte à une nomination de Cardinal. Survient une femme qui se dit sa femme, présentant ses papiers bien en règle. Quand je vous aurai dit que cette femme tient un restaurant dans le quartier des Halles à Paris avec tout ce que cela représente comme gouaille (argot Parisien), décontraction dans l'allure, vous pourrez juger de la différence de classe entre la comtesse, son neveu et Antoinette (en réalité, Antoinette n'est pas sa femme). Et puis survient Jules qui est également son Jules dans la vie (dans la pièce) et arrive également le Cardinal. Tout le monde se trouve donc ensemble... Et l'action commence. Durant 2h.30 ce sera quiproquos, rebondissements, tout cela sur un rythme soutenu, ne nous laissant pas cinq minutes pour cesser de rire. Les subtilités, les jeux de mots de la langue française exploseront les uns après les autres tout au long de cette pièce, tel un feu d'artillerie...

A travers cet article, je voudrais me faire le porte-parole de l'ensemble des spectateurs pour redire un immense merci à tous les acteurs qui ont pris sur leur temps de loisirs pour répéter durant de longues semaines. Si je n'avais pas été prévenu et si je n'avais connu certains, jamais je n'aurais admis qu'ils fussent des amateurs.

Un mot sur le décor: très joli et reproduisant un salon dans un château du Perigord. Rien n'était superflu, mais rien ne manquait non plus.

Un remerciement particulier à Mme Geneviève Payan qui assurait la mise en scène car tout "a marché comme sur des roulettes".

Je ne sais pas si cette pièce sera jouée en dehors de Calgary mais si un jour cela était ne la ratez sous aucun prétexte. Je vous donne ma parole que vous ne le regretterez pas. Pour finir, le traditionnel buffet qui comme de coutume fût plus qu'abondant en nourriture et vin. L'Alliance Française ne doit pas savoir que la police a des Alco-test... Heureusement que le francophone est un être raisonnable..! J'aimerais également souligner un point important. Beaucoup de personnes de différentes nationalités assistaient à cette représentation. Ce qui prouve si besoin est, l'intérêt pour notre langue. Merci encore à l'Alliance Française, ce fut une très belle réalisation dont vous pouvez être fiers.

Claude Rouchon,
Calgary

LES BÉNÉFICES DE NOTRE COMITÉ CULTUREL

Grâce au comité culturel nous avons eu la chance d'avoir le spectacle du Théâtre Français d'Edmonton, les Blés d'Or, et bientôt nous aurons les Chantamis (venez en grand nombre!). Festival Calgary nous a aidé pour les Blés d'Or et a aussi permis les 2 représentations des Tréteaux des Rocheuses, "J'y suis, j'y reste", qui nous a tous bien divertis.

Le comité culturel de Calgary est un outil pour soutenir nos forces, en plus de nous aider à cultiver autour des vieilles racines francophones que nos pionniers de la paroisse Ste-Famille ont planté. Au Québec, on refuse souvent aux francophones éloignés le droit à une existence propre: "qu'ils reviennent au pays s'ils veulent conserver leur langue"! Même si nous sommes originaires du Québec, nous n'en faisons plus partie, nous avons choisi l'ouest et avons adopté cette terre. Il faut faire savoir que nous voulons parachever et réaliser l'audacieux dessein des pionniers qui sont venus ici: nous ne sommes pas des "lâcheux".

Pour survivre comme groupe linguistique dans l'Alberta nous avons des organismes tels: l'A.C.F.A., la S.F.C.C., l'Alliance Française, etc... Les centres culturels ont pour but de grouper tous ces gens dispersés géographiquement à une unité de pensée et d'action, profitons-en!

En tant que femme de l'ouest, je veux croire que soutenir notre culture c'est ajouter une pierre solide à l'édifice de notre pays!

Estelle Paradis,
Calgary

Quand je pense tout seul...



Rencontre du Tiers-monde

Durant l'été 1975 j'ai eu une chance un peu unique d'aller faire un voyage au Mexique. Un ami prêtre de la Californie m'invitait d'aller avec lui. Son frère lui prêtait son "camper". Ce serait facile et pas trop dispendieux. Mes hésitations et scrupules du début furent surmontés, je ne me souviens pas trop comment. C'était une occasion qui passait et qu'il fallait saisir, et je l'ai saisie avec les bénédictions et encouragements des autorités, bien sûr...

Ce qui me fascinait dans ce voyage c'était l'idée d'entrer en contact avec ce qu'on appelle communément le Tiers-Monde, c'est-à-dire le monde des pauvres. J'avais connu la pauvreté. On n'est pas membre d'une famille de 16 sans y goûter un peu. Et je l'avais rencontrée par-ci par-là, dans certaines réserves indiennes que j'ai visitées, dans les taudis de quelques grandes villes d'Europe où j'ai vécu ou que j'ai visitées. Pourtant, rien ne m'avait préparé, semble-t-il, pour ce que je devais rencontrer.

A la frontière qui sépare les Etats-Unis du Mexique dans la ville de Nogales, malgré nos précautions à prendre nos visas d'avance, il y avait des choses qui manquaient de sorte que nous avons été retenus quelques heures avant de pouvoir entrer au Mexique. Puis enfin, nous voilà circulant dans la ville. C'était tellement différent, les petites rues en pierre, les gens, l'atmosphère, que je fus saisi de panique. Je me suis senti envahi d'une crainte difficile à décrire et dont je n'avais jamais fait l'expérience avant. C'était comme si je pénétrais dans un monde étrange et hostile, et plus j'y pénétrais, plus il me serait difficile d'en sortir. Bientôt j'avais quitté mon monde tout à fait et il me fallait, pour survivre, m'y adapter le mieux possible. Le fait de ne connaître que très peu l'espagnol ne me rassurait guère. Heureusement que mon ami Jim n'en était pas à son premier voyage dans l'état sud du Rio Grande.

Un certain malaise ne me quitta guère alors que nous longions pendant des heures des champs brûlés par le soleil où rien ne poussait, mais où habitaient des gens. Toute eau à boire doit être purifiée et achetée en bouteille. Les pauvres qui n'ont pas le sou doivent se contenter d'eau contenant toutes sortes de microbes qui ravagent l'organisme humain. Les gens qui peuvent avoir un emploi travaillent pour 3 ou 4 dollars par jour. Plus au sud, on nous dira que les gens ne travaillent que pour environ 10c. l'heure, tout en vivant dans des conditions inhumaines. Partout on voit des habitations faites de bambou, de branches de palmiers et comme toît, quelques feuilles de tôle. C'est plutôt un abris qu'une maison. Nos volailles, sans doute, protesteraient si on leur offrait un tel logis.

L'Eglise, comme les gens, est pauvre également. Un missionnaire nous disait que sa paroisse consistait d'une soixantaine de postes le long d'une rivière de 150 milles de longueur. Comme véhicule, il a une chaloupe à moteur, et comme nourriture des boîtes de fèves en conserve. Au sud du Mexique, dans la région de Tehuantepec, nous avons logé chez les Oblats. Neuf pères et un frère voient à l'animation de 140 paroisses. Tous ces endroits sont à peu près inaccessibles par voiture. Il faut s'y rendre à cheval ou encore à pied.

Comme nous avions rencontré un père bénédictin qui nous avait invités chez lui, nous nous sommes arrêtés dans ce collège que six Bénédictins américains animent. Environ 125 jeunes de la haute école y font leurs études. Nous sommes arrivés en soirée et à notre surprise, aucun des pères n'étaient à surveiller les jeunes qui étudiaient dans le plus grand silence dans une vaste salle d'étude. Mes années passées au collège me revinrent, et je me demandais comment les Pères pouvaient se retirer dans leur maison à côté pendant que les jeunes se trouvaient seuls. "C'est parce qu'ils sont hautement motivés, me dit un des pères, c'est un privilège rare que de pouvoir avoir une éducation, et ils en profitent." Et je me demandai si c'est typique des pays sous-développés que les jeunes qui vont à l'école tiennent vraiment à y apprendre quelque chose.

Pendant quelque temps je vécus tout à fait dans un autre monde. Ce fut pour moi un contact bouleversant avec des frères, des soeurs d'une autre couleur, d'une autre culture, d'un autre niveau économique. Ils font partie de moi-même et je ne peux les oublier.

JACQUES JOHNSON, O.M.I.

ST-PAUL

Ici et là avec les Blés d'Or

Les Blés d'Or sont plus dorés que jamais car les gerbes atteignent leur maturité à grands pas.

Depuis le Congrès de l'ACFA à l'occasion du cinquantenaire de cette association française, le groupe de danseurs, "Les Blés d'Or" de St-Paul a travaillé d'arrache-pied dans l'ombre pour ajouter plusieurs danses à leur répertoire. La directrice du groupe, Mme Holeton, est fière de ses danseurs et avec raison.

Les mois de mars, avril et mai ont été et seront des mois très occupés pour les Blés d'Or car le calendrier est assez chargé d'activités et de spectacles. Le tout débuta lorsque le groupe se rendit à Calgary pour participer à "Festival Calgary" les 5 et 6 mars derniers. Le voyage se fit en autobus et ce fut assez long mais, connaissant la vigueur et l'entrain des Blés d'Or, on ne s'ennuya pas durant le trajet. Une fois à Calgary, le groupe fut reçu par des membres de l'ACFA locale qui avaient tout organisé pour les Blés d'Or: logement, soirée sociale, etc. Le groupe folklorique présenta deux spectacles, soit samedi soir et dimanche après-midi au centre Kinsmen. La foule présente fut émerveillée par la précision et le rythme des Blés d'Or.

Les membres de la troupe ont beaucoup apprécié leur séjour à Calgary et ils désirent remercier l'ACFA de Calgary et les différentes familles qui ont été très gentilles à leur égard.

Après Calgary, ce fut Bonnyville, dimanche le 20 mars. Les Blés d'Or (petits et grands) étaient les invités à la salle de l'école secondaire. D'après les commentaires reçus, ce spectacle a très bien marché. Puis, le 27 mars à St-Paul, dans les cadres de la "Cabane à Sucre", les Blés d'Or ont interprété quelques danses au cours de la soirée. Ensuite le 28 mars, des caméramen de Radio Canada, CBXFT, étaient à St-Paul pour prendre certaines séquences lors d'une répétition générale de la troupe. Ce reportage passa sur les ondres de l'émission "Visages", jeudi le 31 mars. Le premier avril, ils présentèrent leur grand spectacle annuel à l'auditorium de l'Ecole Racette. Les futurs Blés d'Or étaient aussi de la partie. La fin du mois d'avril verra les Blés d'Or participer au Festival de Musique de St-Paul et le 30 avril ils se rendront à Edmonton à la "Cabane à Sucre", pour un mini spectacle. Le dimanche, 1er mai, ils seront à l'auditorium du Collège Universitaire St-Jean pour un spectacle à deux heures p.m.

Donc, Franco-albertains, venez encourager les Blés d'Or à l'occasion de leurs spectacles prochains. C'est quelque chose à ne pas manquer, car ça réveille notre fierté canadienne française trop souvent oubliée.

Adélard Poirier,
St-Paul

Rallye de F.J.A. '77

(Suite de la page 1)

journal mensuel servant d'outil de communication et d'interaction. M. Noël a insisté sur l'importance du membership au sein de FJA qui compte actuellement 300 membres. Des sessions de formation de leaders capables et dynamiques devraient avoir lieu au plan régional et provincial. Les problèmes au niveau des régions ne seraient pas toujours d'ordre financier, mais souvent de motivation, d'où le besoin d'une animation permanente. L'animatrice à demi-temps employée par l'ACFA provinciale, Mlle Agathe Gaulin, serait débordée de travail. Il faudrait donc employer 1 ou 2 animateurs à temps plein.

Au chapitre des relations extérieures, un rapprochement avec l'ACFA, dans la sauvegarde de l'indépendance et de l'autonomie de FJA, est souhaitable. FJA a participé pleinement au travail de la Fédération des Jeunes Canadiens-Français (FJCF): pression auprès du Gouvernement fédéral pour l'augmentation des subventions; coordination de plans de cinq ans. Le Secrétariat d'Etat a recommandé que les subventions pour les groupes de jeunes soient quadruplées, et FJA a rédigé son propre plan de 5 ans qui sera publié par F.J.C.F.

L'atelier de leadership a énoncé les priorités de FJA pour le nouvel exécutif: travailler pour embaucher un animateur à temps plein et un secrétaire à temps partiel; assurer une propagande régulière et la publication du journal "Le Cran"; améliorer les liens existants avec les personnes-ressources; organiser un autre rallye ou congrès, une tournée artistique, des compétitions sportives et des voyages-échange.

Au plan des statuts et règlements, l'assemblée a adopté les modifications suivantes: un conseiller ne peut être réélu que deux fois consécutivement; le président ne peut être réélu qu'une seule fois consécutivement; Beaumont n'est plus représenté au Conseil général; le conseil général a 3 nouveaux pouvoirs: a) il nomme le délégué de FJA à l'exécutif provincial de l'ACFA, b) il nomme le délégué de FJA au conseil général de l'ACFA, c) il nomme le délégué de FJA au conseil d'administration de la F.J.C.F.; le conseil général doit tenir au moins une réunion tous les trois mois pour un minimum de 6 durant l'année; le mandat d'un membre élu de l'exécutif peut être révoqué par une majorité de 2/3 des membres présents à une réunion du conseil général; l'avis de convocation d'une telle réunion devra indiquer qu'une proposition de révocation sera soumise; un membre révoqué serait remplacé par un membre élu par le conseil général à majorité simple; enfin, tous les chèques, billets et autres effets négociables pour le compte de FJA seront endossés par 2 personnes choisies par le conseil général.

ATELIERS

Les journées de vendredi et de samedi précédant l'assemblée annuelle ont été réservées pour du travail en ateliers. On comptait 7 ateliers: un atelier de leadership (technique d'animation, ressources disponibles, programmes et politiques); de journalisme (le "Cran"); de radio (reportage radiophonique, émission de radio); de film (production en "super-8", film sur le rallye); de théâtre (comédie, saynètes, maquillage); de danse (moderne et folklorique); et enfin un atelier de musique (canadienne-française, contemporaine et folklorique, chanson thème du rallye, technique, animation sociale). La participation des membres fut enthousiaste et totale.

(D'autres informations en pages 3 et 17).

Avis d'Audience Publique

Ottawa, le 24 mars 1977

DEUXIEME PARTIE

VANCOUVER (COLOMBIE-BRITANNIQUE)

LE 3 MAI 1977, 9h.00

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes tiendra une audience publique qui s'ouvrira le 3 mai 1977 à l'hôtel Four Seasons, 791 ouest, rue Georgia, Vancouver (Colombie-Britannique) afin d'étudier ce qui suit:

EDMONTON BROADCASTING CO. LTD., 10230 - 108ième RUE, EDMONTON (ALBERTA). T5J 2X3

Edmonton (Alberta) - 770189900

Demande présentée en vue d'obtenir une licence de radiodiffusion afin d'exploiter un réseau radiophonique MA se composant de CJCA Edmonton, CFGP Grande Prairie, CJYR Edson, CKOK Fort McMurray et CIOK St-Paul (Alberta) afin de diffuser les parties de football disputées sur place et à l'extérieur par les Eskimos d'Edmonton pour les saisons 1977, 1978 et 1979, et les parties demi-finales et finales de l'Ouest.

Endroits où l'on peut examiner la demande:

10230 - 108ième rue,
Edmonton (Alberta)

10008 - 103ième Avenue,
Grande Prairie (Alberta)

5013 - 3ième avenue
Edson (Alberta)

205 - Edifice Hill
Fort McMurray (Alberta)

5117 - 50ième avenue
St-Paul (Alberta)

RENSEIGNEMENTS GENERAUX

Règles de procédure:

Toute personne intéressée à faire connaître son point de vue au Conseil, sous forme de plainte, représentation, intervention ou observation peut consulter les Règles de procédure du CRTC pour obtenir les renseignements à l'égard de la formulation, la signification et le dépôt de ces commentaires. Le public peut se procurer un exemplaire de ces règles pour la somme de 35 cents à l'endroit suivant: Centre d'Edition, Imprimerie et édition, Ministère des Approvisionnements et Services, 270, rue Albert, Ottawa (Ontario).

Date limite de réception des interventions: le 18 avril 1977

Destinataires: Le requérant et le CRTC, 100, rue Metcalfe, Ottawa (Ontario) avec preuve de signification.

Examen de documents: A l'adresse susmentionnée et aux bureaux du Conseil, 100, rue Metcalfe, pièce 1601, Ottawa (Ontario) et au bureau de Vancouver, Pièce 1860, Edifice Daon, 1050 ouest, rue Pender, Vancouver (Colombie-Britannique).

Renseignements: Ecrire au CRTC ou composer les numéros 613-996-2294 ou 995-6957. Bureau de Vancouver: 604-666-2111.

Lise Ouimet
Secrétaire général

Avis public CRTC 1977-36



Canadian Radio-television and Telecommunications Commission | **Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes**

LE DIVORCE EST-IL UN MAL NÉCESSAIRE?

par Guy Lacombe

En 1964, 8,623 divorces ont été enregistrés au Canada. Ce chiffre passait à 26,073 en 1970 et il atteignait 45,019 en 1974.

Malgré cette progression alarmante, le rapport sur le "Droit de la famille" qui a été soumis au Parlement à la fin de 1976 par la Commission de réforme du droit canadien, décrit le mariage comme un "contrat privé" qu'on devrait pouvoir dissoudre par des procédures plus simples que par le passé.

Ce rapport sur le "Droit de la famille" a été préparé par le ministère fédéral de la Justice, en prévision d'une nouvelle législation sur le droit familial au Canada. En le rendant public, le ministre de la Justice, M. Ronald Basford, avait invité les Canadiens à lui faire part de leurs réactions sur son contenu.

Réagissant à ce document, les évêques canadiens ont préparé un mémoire de seize pages dans lequel ils n'ont pas caché leur étonnement face aux nombreuses lacunes qu'ils y ont décelées: "Il s'agit davantage d'un rapport sur le divorce que d'un rapport sur le droit de la famille", notent-ils.

Le rapport "Droit de la famille" affirme, en effet, que le mariage est "l'institution fondamentale de notre société", mais en même temps il recommande "que l'unique fondement de la dissolution du mariage soit l'échec de la relation personnelle entre le mari et l'épouse".

PAS UN DOCUMENT THÉOLOGIQUE

En présentant leur mémoire, les évêques canadiens n'ont pas cherché à faire valoir des éléments de théologie morale ou de Droit canonique: "Notre intention, écrivent-ils, est de préconiser les mesures qui soutiendront une vie familiale saine et favoriseront ainsi le bien-être des familles."

Le rapport, issu du ministère de la Justice, démontre que le gouvernement est conscient des nombreux problèmes que posent dans la société contemporaine des mariages mal assortis et les divorces de plus en plus nombreux qui en résultent avec les conséquences désastreuses qui s'ensuivent, particulièrement pour les enfants, mais il propose des solutions qui ne sont que des remèdes, d'inégale valeur d'ailleurs, à des cas particuliers. Il est sûr que des dispositions efficaces pourraient mettre un terme plus rapide à des situations de vie souvent douloureuses et parfois même intenables. Certaines unions sont irrémédiablement catastrophiques, et il n'y a rien à gagner à en retarder la dissolution. Mais est-ce là le fond du problème?

RACINES DES MALAISES

L'épiscopat canadien estime qu'il faut d'abord se pencher "sur les racines sociales des problèmes familiaux et sur les responsabilités de la société à l'égard des familles". Dans son introduction, le mémoire rappelle que la stabilité de la famille est menacée de toutes parts à l'heure actuelle. On fait mention, par exemple, du phénomène de l'urbanisation, des problèmes aigus de logement, du travail déshumanisant, de la discrimination à l'endroit des femmes, etc.

Mais il n'y a pas que les conditions sociales qui rendent plus difficile la réussite du mariage. Il y a aussi une perte des valeurs. "Le mariage durable et le bien-être des familles, affirment les évêques, constituent des valeurs de base. Et nous croyons que nos lois devraient être normatives et donc appuyer nos valeurs".

L'épiscopat rappelle enfin la nécessité d'accorder une préparation adéquate à un tel engagement. Déjà en 1967, conjointement avec cinq autres confessions religieuses, il avait suggéré au ministre de la Justice que certains organismes devraient bénéficier de fonds publics pour assurer ce rôle d'éducation permanente.

MIEUX VAUT PRÉVENIR...

Bref, le rapport sur le "Droit de la famille" part d'une situation de faits et propose des mécanismes pour réparer des choses qui ont été mal faites. L'épiscopat, de son côté, part du principe de "la stabilité du mariage" et propose des mécanismes pour assurer le respect de ce principe. Le rapport part de la prémisse que le divorce est un mal inévitable dont il faut corriger le mieux possible les effets qu'il entraîne. L'épiscopat part de la prémisse que le mariage est un "engagement exclusif, volontaire et permanent" dont il faut assurer la réussite par un ensemble de conditions favorables. Le rapport du ministère de la Justice veut guérir, l'épiscopat veut prévenir.

"Le divorce est la consécration de l'échec d'une relation humaine; il est une tragédie, une source de grandes souffrances pour les adultes et les enfants, et un grave danger pour la société", déclarent les évêques canadiens. Mais s'il faut en arriver à cette extrémité, ils estiment que les procédures de dissolution devraient avoir un caractère judiciaire et non ministériel, car la dissolution de "l'institution la plus importante de notre société" n'est pas un simple incident et le divorce ne doit pas devenir une simple formalité, ajoutent-ils.

En somme, ce que les évêques reprochent surtout au rapport sur le "Droit de la famille", malgré les points positifs qu'on y trouve, c'est une absence de philosophie de base. Le droit pénal est fondamentalement un système moral dont le rôle est de souligner les valeurs qui sont nécessaires ou importantes pour notre société. Or cette philosophie ne se retrouve pas dans le rapport sur le "Droit de la famille."

(LE DROIT, Ottawa, samedi 19 mars 1977)

ST-PAUL a un correspondant pour le FRANCO-ALBERTAIN!

Pour toute information, ou collaboration, veuillez communiquer avec M. Pierre Assouin au numéro de téléphone suivant: 645-3289.

AGRICULTURE ET INDUSTRIE

Rétention de la neige dans les prairies

SWIFT CURRENT (Sask.) - Grâce à de légères modifications du matériel agricole au moment de l'andainage, on pourrait accroître considérablement les rendements en blé dans les Prairies.

M. Wally Nicholaichuk, hydrologue à la Station de recherches de Swift Current, a récemment complété une étude de quatre ans dans laquelle il a démontré qu'une coupe à hauteur variable assurait une meilleure rétention de la neige durant l'hiver et, partant, des réserves plus abondantes d'eau dans le sol pour la culture du printemps suivant.

Selon le chercheur, un chaume de différentes hauteurs retient la neige au lieu de laisser le vent l'entasser dans les fossés ou aux environs des rideaux protecteurs.

De l'avis de M. Nicholaichuk, la neige est la principale source d'eau douce dans l'ouest canadien. Elle compte pour le quart des précipitations annuelles des Prairies. Il ne faut pas oublier qu'une précipitation de 2.5 cm (1 pouce) peut signifier une augmentation du rendement en blé d'environ 5 boisseaux l'acre.

M. Nicholaichuk a observé que la coupe à hauteur variable permettait de retenir de 0.6 à 1.9 cm (1/4 à 3/4 pouce) supplémentaire d'eau.

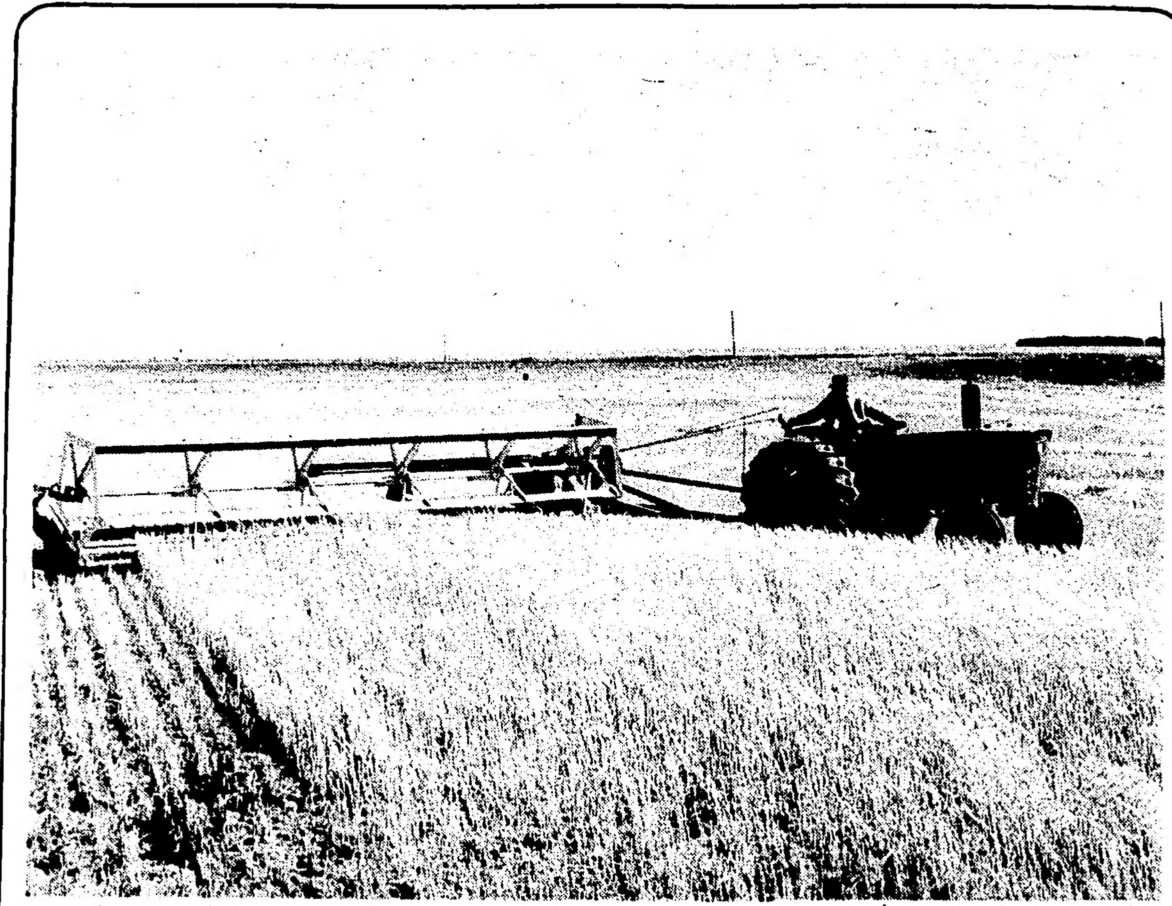
La coupe peut se faire à différentes hauteurs si les tiges sont assez élevées; par ailleurs, le succès de ce procédé de rétention dépend d'un enneigement normal.

Le chercheur étudie actuellement une autre pratique de rétention de la neige qui fait appel à des bandes d'herbe permanentes. Dans le cadre d'une étude effectuée dans le Montana, on a réussi à retenir, en neige, l'équivalent de 8.6 cm (3 1/2 pouces) d'eau contre seulement 4.3 cm (1 1/2 pouce) dans les aires témoins exemptes de bandes d'herbe.

L'étude du Montana a montré que grâce aux bandes d'herbe il est possible en régime de culture continue d'obtenir des rendements de 37 à 102 pour cent plus élevés qu'en assolement blé-jachère.

Si, comme le prévoit le chercheur, on obtenait les mêmes résultats à Swift Current, cette étude pourrait avoir d'importantes répercussions sur le problème grandissant de la salinité des terres arides des Prairies. En effet, la croyance générale veut que la culture continue permette de contrôler la salinité des sols.

Les essais porteront cet été sur cet aspect de la rétention de la neige.



Le taux d'humidité du sol au printemps dépend grandement de l'épaisseur de la couche de neige au cours de l'hiver qui précède. Il serait donc avantageux de faucher les céréales à différentes hauteurs afin de retenir le plus de neige possible. Article à l'intérieur.

COOP - INFORMATION

La participation à tout prix !

On connaît l'importance de la participation chez les acteurs en présence dans la coopérative: — LES SOCIETAIRES participent surtout aux activités économiques de l'entreprise à titre de propriétaires-usagers. Dans ce sens, "on vote avec ses pieds" en utilisant les services de sa coopérative. De plus, les sociétaires participent aux manifestations démocratiques de leur coopérative par l'application du principe "un homme - un vote". — Les ADMINISTRATEURS participent en conseil à la définition des politiques de la coopérative. — Les GESTIONNAIRES participent, par le bureau de direction ou par les nombreux comités, à la définition des objectifs et à la réalisation des programmes d'action. — Les EMPLOYES participent en exécutant des tâches, souvent en équipe ou en réunion; dans des coopératives, les employés sont syndiqués et ils participent à des assemblées syndicales. — Les CONDITIONS DE LA PARTICIPATION: la maturité des comportements, la négociation des objectifs réciproques, l'information et la formation des participants; — Les DEGRES DE PARTICIPATION: la participation au choix des moyens, des objectifs et des politiques; — Les AVANTAGES DE LA PARTICIPATION: la pensée créatrice, l'efficacité, le contrôle, la décentralisation, la coordination, la direction participative, la critique et les promotions.

Mais, si la participation engendre des résultats dynamiques, elle se heurte aussi à des inconvénients et à des obstacles.

LES INCONVENIENTS:

Le groupe de travail, qui constitue la principale formule de participation aux prises de décisions, comporte des désavantages et des limites.

La qualité relative de la décision. Selon le problème à l'étude, la compétence des participants impliqués et la dynamique du groupe, la décision reste relative à beaucoup de conditions souvent difficiles à contrôler. Le groupe de discussion réduit parfois les meilleures solutions à de pâles formules de compromis; souvent le plus petit commun dénominateur rallie tout le monde.

La dilution des responsabilités. Le dirigeant responsable peut exercer des pressions pour assurer l'excellence du travail, mais lorsque le groupe collectivement en assume la responsabilité, on ne peut plus contrôler et les comités peuvent donner lieu à des situations où personne n'est tenu responsable et où chacun esquive les responsabilités. Voilà qui sera fatal, à moyen terme, pour l'accroissement et le développement de l'entreprise.

Le contrôle superficiel des résultats. La responsabilité des rendements et de l'efficacité soumise à la supervision anonyme du groupe peut conduire à une perte éventuelle du contrôle ou à une supervision superficielle afin de ménager les susceptibilités réciproques des membres du groupe.

L'alourdissement du processus d'action. La masse d'information générale et spécialisée à communiquer les explications, répétitions et justifications nécessaires, la multiplication des réunions, les discussions futiles mêlées aux discussions importantes, le nombre de personnes de compétences inégales qui expriment leur avis, sont autant de facteurs de fonctionnement qui alourdissent et limitent la structure de l'organisation. La situation peut devenir chronique en cas d'urgence et paralyser les activités.

Autant en importe le temps... Le facteur temps est une des variables importantes dans la prise de décision par le groupe. D'abord, il faut convenir que les comités sont peu efficaces dans les cas où une action immédiate et énergique s'impose. Pour en arriver à un consensus, la condition immédiate est que le temps investi dans la discussion avant la prise de décision soit plus long. Même si le temps occupé en discussion est récupéré lors de la communication de l'information, même si l'exécution du travail est mieux réalisée et même si la motivation au travail est améliorée, il faut considérer le temps consacré par chacun des membres du groupe et considérer le travail qu'il ferait s'il ne siégeait pas en comité.

Une limite à l'initiative individuelle. Le groupe exerce une très forte pression de conformisme sur les individus sortant de l'ordinaire. La pensée majoritaire d'un groupe est rarement novatrice. La formule du compromis survient au moment où les solutions les plus extrêmes - la meilleure et la moins adaptée - ne rallient pas la majorité.

Les conflits de la dynamique du groupe de travail. La plupart des critiques formulées contre la prise de décision participative sont causées par une certaine méconnaissance de la dynamique de groupe pour la prise de décisions et des conflits qui en résultent: — les participants peuvent être satisfaits ou déçus de la décision finale et du déroulement des délibérations; — les participants, dont l'avis a été refusé, peuvent s'écarter du groupe ou ils peuvent se

(suite page 21)

Avis Public

Ottawa

LE COMITE D'ENQUETE SUR LE SERVICE NATIONAL DE RADIODIFFUSION

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes a décidé qu'il serait dans l'intérêt public d'instituer une enquête sur la façon dont la Société Radio-Canada s'acquitte de son mandat, particulièrement dans le secteur des affaires publiques, des nouvelles et de l'information.

C'est pourquoi le Conseil a créé un Comité d'enquête sur le service national de radiodiffusion. Ce comité sera présidé par Harry J. Boyle, président du C.R.T.C. Pour l'assister dans cette enquête, le Président fera appel aux membres à temps partiel du Conseil ainsi qu'à d'autres personnalités canadiennes.

Dans la conduite de cette enquête le Conseil croit qu'il a le devoir d'assurer le respect de trois principes qui sont au coeur même de la tradition de la radiodiffusion canadienne, voire de la radiodiffusion dans toute société démocratique.

Le premier, c'est le principe de la liberté d'expression, sujette seulement à un certain nombre d'exigences et d'interdictions légales bien précises.

Le second principe souligne que l'éthique et la compétence professionnelles sont d'importance primordiale. C'est donc dire que toute discrimination par rapport à la race, l'origine nationale, la couleur, la religion, le sexe, ou les opinions politiques, est inadmissible en radiodiffusion.

Le troisième, c'est la reconnaissance par le Conseil de son engagement envers la radiodiffusion publique au Canada. Le comité d'enquête devra rendre compte de son travail au Conseil périodiquement et lui soumettre son rapport avant le 1er juillet 1977. En instituant cette enquête, le Conseil agit selon le mandat que lui confère la Loi sur la radiodiffusion. Ce mandat stipule à l'article 15 que "le Conseil doit réglementer et surveiller tous les aspects du système de la radiodiffusion canadienne en vue de mettre en oeuvre la politique de radiodiffusion énoncée dans l'article 3 de la présente Loi".

L'article 3 se lit comme suit:

"3. Il est, par les présentes, déclaré

a) que les entreprises de radiodiffusion au Canada font usage de fréquences qui sont du domaine public et que de telles entreprises constituent un système unique, ci-après appelé le système de la radiodiffusion canadienne, comprenant des secteurs public et privé;

b) Que le système de la radiodiffusion canadienne devrait être possédé et controlé effectivement par des Canadiens de façon à sauvegarder, enrichir et raffermir la structure culturelle, politique, sociale et économique du Canada;

c) que toutes les personnes autorisées à faire exploiter des entreprises de radiodiffusion sont responsables des émissions qu'elles diffusent, mais que le droit à la liberté d'expression et le droit des personnes de capter les émissions, sous la seule réserve des lois et règlements généralement applicables, est incontesté;

d) que la programmation offerte par le système de la radiodiffusion canadienne devrait être variée et compréhensive et qu'elle devrait fournir la possibilité raisonnable et équilibrée d'exprimer des vues différentes sur des sujets qui préoccupent le public et que la programmation de chaque radiodiffuseur devrait être de haute qualité et utiliser principalement des ressources canadiennes créatrices et autres;

e) que tous les Canadiens ont droit à un service de radiodiffusion dans les langues anglaise et française, au fur et à mesure que des fonds publics deviennent disponibles;

f) qu'il y aurait lieu d'assurer, par l'intermédiaire d'une corporation établie par le Parlement à cet effet, un service national de radiodiffusion dont la teneur et la nature soient principalement canadiennes;

g) que le service national de radiodiffusion devrait

(i) être un service équilibré qui renseigne, éclaire et divertisse des personnes de tous âges, aux intérêts et aux goûts divers, et qui offre une répartition équitable de toute la gamme de la programmation,

(ii) être étendu à toutes les régions du Canada, au fur et à mesure que des fonds publics deviennent disponibles,

(iii) être de langue anglaise et de langue française, répondre aux besoins particuliers des diverses régions et contribuer activement à la fourniture et à l'échange d'informations et de divertissements d'ordre culturel et régional, et

(iv) contribuer au développement de l'unité nationale et exprimer constamment la réalité canadienne;

h) que, lorsqu'un conflit survient entre les objectifs du service national de radiodiffusion et les intérêts du secteur privé du système de la radiodiffusion canadienne, il soit résolu dans l'intérêt public mais qu'une importance primordiale soit accordée aux objectifs du service national de radiodiffusion;

i) que le système de la radiodiffusion canadienne devrait être doté d'un équipement de radiodiffusion éducative; et

j) que la réglementation et la surveillance du système de la radiodiffusion canadienne devraient être souples et aisément adaptables aux progrès scientifiques ou techniques;

et que la meilleure façon d'atteindre les objectifs de la politique de la radiodiffusion pour le Canada énoncée au présent article consiste à confier la réglementation et la surveillance du système de la radiodiffusion canadienne à un seul organisme public autonome."

La politique de la radiodiffusion canadienne formule les objectifs et les valeurs que le service national de radiodiffusion doit s'efforcer d'atteindre.

Dans ce contexte et compte tenu des contraintes de temps, le Conseil a décidé que le mandat du Comité prendra la forme suivante;

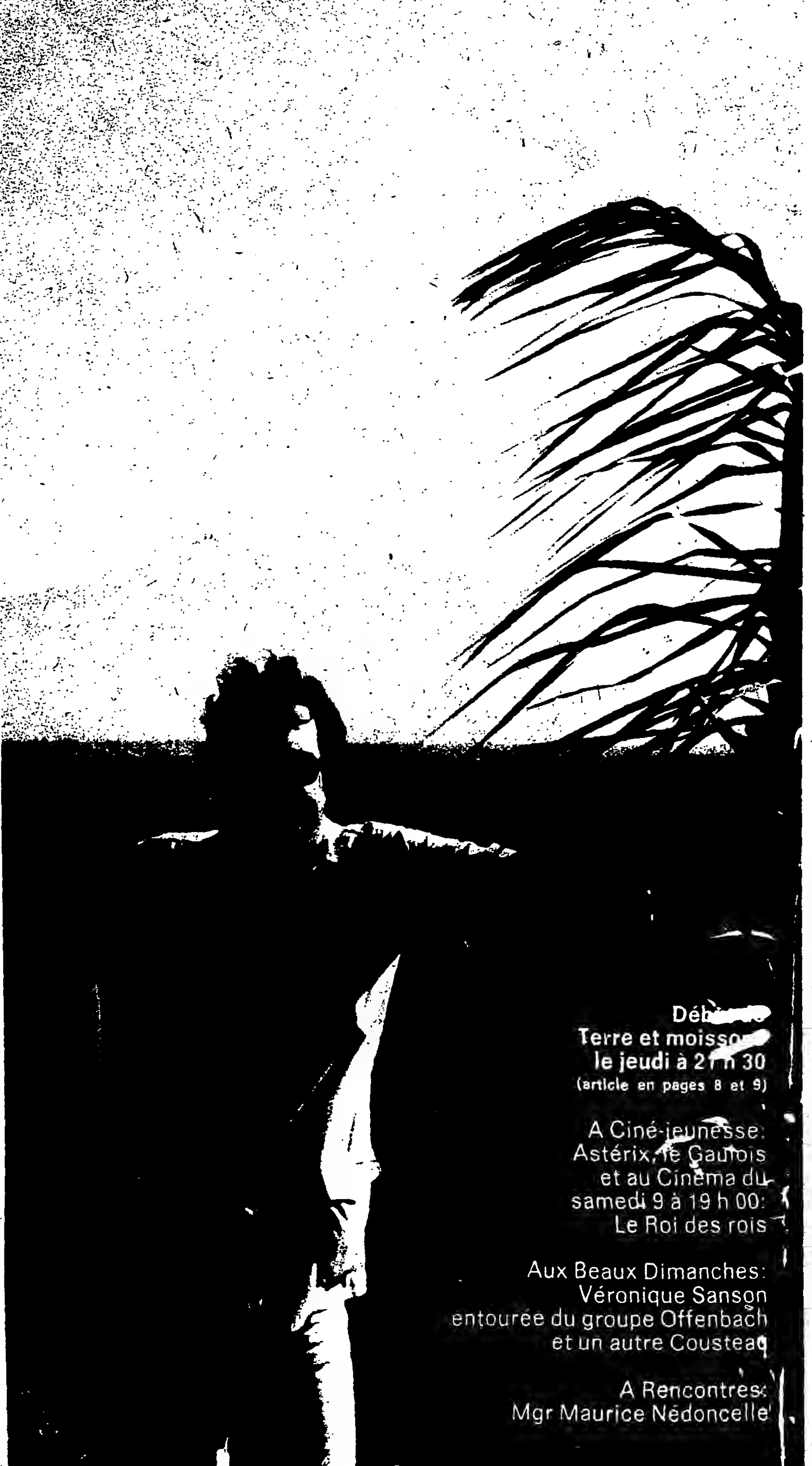
1. Le Comité examinera et prendra en considération les commentaires du public soumis en réponse au présent avis. Le fait que le service national de radiodiffusion appartienne en entier aux citoyens du Canada et soit maintenu par eux justifie ce recours au public;
2. Le Comité aura à interviewer des membres de la Société Radio-Canada et du public afin de mieux comprendre comment on perçoit l'information et les autres types d'émissions, et ce qui se passe en réalité;
3. Le Comité mènera des recherches sur des questions particulières traitant de programmation et de grille horaire; il étudiera aussi l'histoire des rapports entre les services de langue française et de langue anglaise de la Société Radio-Canada;
4. Le Comité pourrait enfin choisir certaines émissions pour fins d'analyse.

Le public est invité à soumettre par écrit des commentaires et des informations susceptibles de conduire à une plus juste évaluation de la manière dont la Société Radio-Canada s'acquitte de son mandat. Dans le cas de commentaires soumis au Comité au sujet d'émissions particulières, on s'attendra qu'ils soient le mieux possible appuyés par des faits. Le Comité préférerait recevoir les lettres du public d'ici le 25 avril 1977. On fera parvenir le courrier au bureau du soussigné, 100, rue Metcalfe, Ottawa, (Ontario) K1A 0N2.

Lise Ouimet
Secrétaire général



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes | **Canadian Radio-television and Telecommunications Commission**



Ici Radio-Canada

Programme de la télévision

Semaine du 9 au 15 avril 1977

Volume 11 numéro 15

Culture et information

Terre et moissons
début: le jeudi 14 avril à 21 h 30

L'évolution de l'agriculture dans le monde

Nous vivons sans doute actuellement l'un des moments les plus tragiques de l'histoire de l'humanité. Non seulement à cause d'une guerre nucléaire possible mais parce que, de façon insidieuse, la famine nous menace. Les moins alarmistes des observateurs constatent en effet que, parallèlement à la surpopulation, les séismes, les inondations, les pollutions de toutes sortes, les sécheresses ont à ce point réduit les réserves mondiales de nourriture qu'advenant une catastrophe, l'humanité n'aurait de vivres que pour trente jours. De là la montée en flèche du coût du blé, par exemple, et par ailleurs l'effort acharné des savants pour accroître le rendement des sols et pour créer de nouvelles variétés de céréales...

Evolution de l'agriculture

Consciente de sa responsabilité face à ce problème crucial de la faim et de l'alimentation, la Société Radio-Canada a décidé d'en informer son public à l'aide d'une série de treize émissions télévisées sur l'évolution de l'agriculture dans les pays en voie de développement. Diffusées sur la chaîne française le jeudi à 21 h 30 à compter du 14 avril prochain, ces émissions sont construites à partir de documentaires filmés au Mexique, en Amérique du Sud, en Afrique, au Pakistan, en Chine, etc.

Ainsi, nous constaterons tout d'abord l'immense écart qui existe, dans le domaine de l'agriculture, entre les pays riches et les pays pauvres. L'Amérique, à la fine pointe de la technologie, accroît sans cesse ses rendements. Alors qu'un agriculteur américain produit 100 livres de grains en 5 minutes, un paysan asiatique ou africain prend 5 jours pour produire l'équivalent.

Les Etats-Unis, le Canada et les pays d'Europe fertilisent de mieux en mieux leurs sols et améliorent sans cesse leurs moyens de lutte contre les parasites. Les savants dans leurs laboratoires expérimentent des méthodes futuristes d'alimentation à partir du pétrole, du plancton, etc. Mais le nombre de personnes qui meurent de faim augmente encore.

La faim et le «miracle chinois»

On a constaté que si la population mondiale a quelque peu baissé depuis 1973, c'est à cause de la mortalité due à la famine! Certes, des organismes internationaux tentent de contrer ce fléau; mais rien ne peut remplacer ce que chaque peuple peut accomplir lui-même chez lui. Un pays comme le Pakistan, avec ses barrages, a effectué ce qu'on appelle «la révolution verte». Et que dire du fameux «miracle chinois»? En effet, aussi paradoxal que cela paraisse, au moment où l'Occident raffine sur ses méthodes de production agricole, les Chinois, sous l'égide de Mao Tsé-Toung, ont voulu «se consacrer à une tâche qui ébranlera le monde»: ne compter que sur les méthodes traditionnelles de culture.

Quoi qu'il en soit des moyens employés, l'Orient comme l'Occident veulent désormais combattre le plus efficacement pos-

Liste des 13 émissions

1 — Les Aliments
Viandes, poisson, céréales et leur répartition dans le monde.
2 — Les Famines
L'histoire des grandes famines, du début de l'humanité à nos jours.
3 — Le Riz et le blé
La nourriture de base de l'humanité.
4 — Le Maïs et les plantes vivrières
Recherches en vue d'améliorer la productivité de ces aliments.
5 — Les Terres nouvelles
Mise en friche de terres jugées jusqu'à ce jour improductives.
6 — Les Rendements
La technologie et la science au service de l'agriculture.
7 — La Révolution verte
L'application à l'agriculture de nouvelles découvertes dans les pays en voie de développement.
8 — La Chine
Comment on parvient à nourrir 800,000,000 d'habitants.
9 — Les Réserves
Les réserves d'aliments à l'échelon mondial.
10 — L'Aide
La communauté internationale et son aide financière aux pays en voie de développement.
11 — Le Développement
Le cercle vicieux pauvreté-sous-développement.
12 — Réforme agraire et volonté politique
Volonté politique mondiale de résoudre la crise alimentaire.
13 — Les Approches
Les deux thèses en présence: culture mécanisée contre culture à la chinoise.



MERCREDI
13 avril

9h55 OUVERTURE ET HORAIRE
10h00 YOU HOU
«L'Oeil» (dernière de 2).
10h15 VIRGINIE
«Le Lapin à lunettes».
10h30 CONSEIL-EXPRESS
«La Cardiologie» (dernière de 6). Le docteur Paul David et Mme Henriette Tenaille nous parlent des moyens de vivre sa maladie. Types de problèmes, succès de la réadaptation, rôle de la famille et du médecin.
11h00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
La photographie, avec Marie-Andrée Cossette. — Cuisine: une soupe, avec Christiane Duchesne. — Comment prolonger les fleurs coupées.
11h30 LE COMTE YOSTER A BIEN L'HONNEUR ●
«Le Chevalier de l'Ordre de la clef». Accouru aux funérailles d'un vieil ami, le comte Yoster assiste à la réunion d'un club. On lui offre le fauteuil du disparu.
12h00 SKIPPY
«Alfred le Grand».
12h30 LES COQUELUCHES
Invitée: Anne Joyal. Réal.: Lise Chayer.
13h30 TÉLÉJOURNAL
13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Françoise Faucher rencontre Suzanne Duquet, peintre et professeur à l'UQAM. Elle parle notamment de Marc-Aurèle Fortin sur lequel elle a donné des conférences; ses travaux à l'ordinateur, ses projets. Rech.: Suzanne Randall. — Les termes météorologiques et leurs explications. Rech.: France Nadeau. Réal.: Louis-Philippe Beaudoin.
14h30 LE TEMPS DE VIVRE



Groupe invité: le Club de l'Age d'or de Yamaska. Mme Camille Parenteau donne ses recettes de glaçage à gâteau et expose les critères pour évaluer la qualité des pièces tissées. Son mari, âgé de 78 ans, cultive toujours la ferme paternelle. Un vieux fermier de 72 ans raconte la descente des glaces de la Yamaska, période rêvée pour les chasseurs de rat musqué. Un invité explique l'origine des gros casques de «Maska» qui identifiaient la jeunesse de Yamaska. Il y a plusieurs décennies. Activité de la semaine: les chats et les soins qu'ils exigent, avec le docteur Anne Bousquet. Animateur: Pierre Paquette. Rech.: Lucie Lépine, Daniel Simard, Monique Lalande et Gilles Proulx. Réal.: André Simard, Gilles Derome et Jean Letarte.
16h00 BOBINO
16h30 LE GRENIER
A la demande d'Antoinette, la maison se trouve plongée dans le silence. Il faut trouver d'autres moyens de communication.
17h30 CE SOIR
17h45 CE SOIR EN ALBERTA
18h00 LA SOIREE DU HOCKEY
Les quarts de finale (2e). Commentateurs: René Lecavalier, Gilles Tremblay, Richard Garneau et Lionel Duval. Réal.: Michel Quidoz et Jacques Primeau.
20h30 L'HEURE DE POINTE
«Voyage», avec Normand Cazelais. «Théâtre», avec Pascale Perrault.
21h00 SUR LA COTE PACIFIQUE
«Tizzy». L'imprudente Tizzy fait chavirer le voilier qu'elle occupait en compagnie de Marguerite. Elle révèle à celle-ci qu'elle est diabétique et qu'il lui faut son insuline incessamment.
21h30 DANIEL BOONE
«Le Trésor des pirates». Daniel, Rebecca et Israël Boone sont mêlés bien malgré eux à une histoire de pirates.
22h30 TÉLÉJOURNAL
22h55 NOUVELLES DU SPORT
23h05 REFLETS D'UN PAYS
De Québec, «Place Royale». Monument érigé à la gloire de Louis XIV, c'était aussi une place commerciale et militaire. Invités: Jean Allard, historien; Gustave Guay, marin; Mme Philippe Vachon, locataire d'une maison rénovée; Alex Kimo, commerçant, et Jean Côté, architecte. Rech.: Jean Allard. Anim.: Yvon Poirier. Réal.: Jean-Pierre Ratté.
24h00 CINÉMA ●
Le Mariage. Drame réalisé par Claude Lelouch, avec Bulle Ogier, Rufus, Marie Dea et Oscar Freitag. Le 6 juin 1944, jour du Débarquement, un jeune couple prend possession d'une petite maison au bord de la mer. Dans les années qui suivront, le mari se prendra pour un héros de la Résistance. Nous revoyons le couple à chaque 10e anniversaire du Débarquement (Fr. 74).

JEUDI
14 avril

9h55 OUVERTURE ET HORAIRE
10h00 LA BOÎTE À LETTRES
«Le Jour de l'An» (le son AN).
10h15 UNE FENÊTRE DANS MA TÊTE
Spectacle sur l'exploitation des quatre éléments: eau, terre, air et feu, et les trois règnes: animal, végétal et minéral. Texte: Raymond Plante. Avec Pauline Martin et Yvan Ponton. Réal.: Pierre-Jean Cuillerier. «Coquillages et châteaux de sable».
10h30 CONSEIL-EXPRESS
«Horticulture», avec Paul Pouliot. Repiquage et transplantation des plants annuels. — «Tapisserie», avec Jean Grenier. — «Graphoanalyse», avec Marguerite Paquet.
11h00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
Clémence boulange en compagnie d'Hélène Grégoire et imprime des tissus avec des légumes, avec Maurice Brault.
11h30 LES ANIMAUX CHEZ EUX
«En remontant le Nil». Documentaire filmé sur les rives du Nil, en passant par les Pyramides d'Egypte. La vie des animaux sauvages africains. Mirage dans le désert. Oasis et vie aquatique des échassiers.
12h00 PRINCE NOIR
«Perdu» (1re de 2).
12h30 LES COQUELUCHES
Invités: Michèle Richard, Claire Syril et Albert Beizile. Réal.: Martin Gaudreau.
13h30 TÉLÉJOURNAL
13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
A l'occasion de la Foire du livre de Montréal: «Les Joies de la lecture et du besoin de la lecture comme source de dialogue». Réal.: Robert Séguin.
14h30 CINÉMA ●
Chantage. Drame réalisé par Guy Lefranc, avec Raymond Pellegrin, Magali Noël et Léo Genn. Le désespoir d'une jeune femme que l'on faisait chanter la pousse au suicide. L'enquête ouverte, on arrête un homme dont la fille tente en vain de prouver l'innocence. Elle se trouve ainsi au coeur d'une organisation exerçant, à grande échelle, le chantage (Fr. 55).
16h00 BOBINO
16h30 FANFRELUCHE
17h00 LES MOHICANS DE PARIS
Feuilleton d'après Alexandre Dumas. Scénario d'André Cerf; adaptation de Michel Arnaud et André Cerf; dialogues: Jean Ferry; musique: Georges Garvarentz. Réal.: Gilles Grangier. Avec Robert Etcheverry, André Valmy et Guy Kerner. M. de Courtelet, épris d'Hortense Fréval, prend connaissance du message caché dans le coffre à bijoux d'Hortense. Salvator le provoque en duel sous l'oeil inquisiteur de Gibassier.
17h30 L'HEURE DE POINTE
«Spectacles», avec Francine Grimaldi. «Activités pour les jeunes», avec Paule Delorme.
18h00 CE SOIR
18h30 CE SOIR EN ALBERTA
19h00 VISAGES
19h30 LES GRANDS FILMS
Un mariage au vert. Comédie réalisée et interprétée par Elaine May, avec Walter Matthau et George Rose. Un homme a dilapidé la fortune héritée de son père. Pour continuer son train de vie, il ne lui reste qu'une solution: épouser une jeune fille riche (USA 70).
21h30 TERRE ET MOISSONS
Début.
L'évolution de l'agriculture dans les pays en voie de développement. Commentateur: Gustave Larocque. Réalisation: Jean-Guy Landry.
22h00 SCÉNARIO

Echec et mat. Pièce de Jean Trudelle. Avec Christine Olivier, Denis Mercier, Suzanne Langlois, Jacques Galipeau et Pascal Rollin (dernière de 4). Réal.: Jac Segard. «La Tour».
22h30 TÉLÉJOURNAL
22h55 NOUVELLES DU SPORT
23h05 MESDAMES ET MESSIEURS...
Emission de variétés animée par René Homier-Roy. Recherches et coanimatrice: Marie Perreault. Réal.: Maurice Dubois.
24h05 BRIGADE SPÉCIALE
Série policière réalisée par David Wickes, avec George Sewell, Roger Rowland et Michael Gambon. «L'Otage». La fille d'un ambassadeur est kidnappée dans les rues de Londres. Le groupe terroriste Octobre Noir exige une rançon de un quart de million.

VENDREDI
15 avril

9h55 OUVERTURE ET HORAIRE
10h00 TAM-TAM
Les mécanismes de la pensée. Avec Jean-Pierre Chartrand, Louise Laprade, Les Mimes électriques, Claude et Serge Roy. Textes: Les Mimes électriques, Marie-Francine Hébert, Ronald Prégent, Dominique de Pasquale et Louise La Haye. Réal.: Guy Comeau. «Les Motifs cycliques» (1re de 3).
10h15 VIRGINIE
«L'Ile aux ermites».
10h30 CONSEIL-EXPRESS
«Services gouvernementaux provinciaux». MM. Pierre L'Hérault et Pierre Matte nous parlent des Affaires culturelles (bibliothèques publiques et bibliobus).
11h00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
Les fines herbes en pot, avec Jacques Gagnon. Un chapon en cocotte d'argile, avec Carmen Bégin.
11h30 HISTOIRE SANS PAROLES ●
Extraits de films muets. «Le Rodéo». «Le Cinéaste». «La Course». «Ça va exploser».
12h00 BASEBALL
Directement du Stade olympique, les Expos de Montréal rencontrent les Phillies de Philadelphie. Commentateur: Guy Ferron. Analyste: Jean-Pierre Roy. Statisticien: Pierre Murphy. Réal.: Michel Quidoz.
En cas de pluie:

TÉLÉJOURNAL
FEMME D'AUJOURD'HUI
Le Service général des moyens d'enseignement et les 125 nouveaux documents audio-visuels que cet organisme offrira à la rentrée scolaire, en septembre, avec Louis Beizile, dir. de la production audio-visuelle; Monique Désy, responsable de la distribution; Normand Turgeon, professeur, et Solange Trudel-Gervais, représentante d'un comité de parents. Rech.: Hélène Roy. Interviewer: Françoise Faucher. — «Les Coopératives de consommation». Le comptoir alimentaire des coopératives, avec M. Jean-Charles Goude, dir. des Services de communications de la Coopérative des consommateurs de Montréal; L'intégration des coopératives dans le mouvement coopératif en général, avec M. Gérard St-Denis, du Conseil d'expansion économique. Rech.: Odette Gamacchio. Animatrice et interviewer: Louise Arcand. Réal.: Georges Francon.
CINÉMA
Ces messieurs de la gachette. Comédie réalisée par Raoul André, avec Francis Blanche, Michel Serrault, Jean Poiret, Darry Cowl et Annie Cordy. Le fils d'un gangster italien épouse la fille d'un industriel. Le gangster compromet le frère et le beau-frère de l'industriel pour les forcer à participer à l'organisation d'un vol (Fr. 69).
14h30 SOL ET GOBELET
15h00 POLY EN TUNISIE
Avec Christophe Grimbert. M. Fleur a vu Abdullah et son fils aîné dans la palmeraie le jour du hold-up. Poly prévient Kérim resté au village troglodyte: l'alibi est trouvé. Les bandits s'attaquent à M. Fleur.
15h30 LES COQUELUCHES
Réal.: Renault Gariépy.
16h00 BOBINO
17h00 CE SOIR
17h30 CE SOIR EN ALBERTA
18h00 LA SOIREE DU HOCKEY
Les quarts de finale (3e). Commentateurs: René Lecavalier, Gilles Tremblay, Richard Garneau et Lionel Duval. Réal.: Michel Quidoz et Jacques Primeau.
20h30 L'HEURE DE POINTE
«Météo-week-end», avec Alcide Ouellet. «Spectacles», avec Reina Malo. «Cinéma», avec Suzanne Lévesque.
21h00 PAR 27
21h30 MARCUS WELBY, M.D.
«Appelez-moi princesse». Abandonnée par son mari, une serveuse du restaurant doit faire vivre une fillette de dix ans et un garçon turbulent de six ans.
22h30 TÉLÉJOURNAL
22h55 NOUVELLES DU SPORT
23h05 CINÉMA
De l'or pour les braves. Comédie réalisée par Bryan G. Hutton, avec Clint Eastwood, Telly Savalas, Don Rickles et Donald Sutherland. Durant la guerre, en France, un soldat américain apprend qu'une fortune en lingots d'or se trouve dans la banque d'un village, derrière les lignes ennemies (USA-youg. 70).

tenu récemment à Amsterdam (rech. et entrevues: Yves Blouin). Animateur: Jacques Houde. Rech. et interviews: Gilles-Claude de Thériault. Réal.: Alain Grothé.

18h00 DÉCLIC
«Couvercles».

18h30 TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Gaétan Barrette.

18h35 TÉLÉSCOPIE
Animateur: Pierre Olivier. Réal.: Claude-H. Roy.

19h00 QUINZE ANS PLUS TARD



Téléroman de Robert Choquette. Avec **Jacqueline Plouffe**, André Lacoste, Marcel Gauthier, Louise Rémy, Michel Noël et **Andrée Cousineau**. Rita, mère de Bruno, lui dévoile ce qui s'est vraiment passé il y a 21 ans. Réal.: Louis Bédard et André Bousquet.

19h30 LES BEAUX DIMANCHES
Dimanshowsoir. Véronique Sanson est entourée du groupe Offenbach. Réal.: Michel Gaumont.

20h30 LES BEAUX DIMANCHES
L'Odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau: Coups d'aile sous la mer. Documentaire de Philippe et Jacques-Yves Cousteau. Une multitude d'oiseaux de mer vivent à Isla Isabela, minuscule rocher situé à 21 milles au large de la côte ouest du Mexique. Comment se partagent-ils les ressources de la mer? Revêtus de toutes les couleurs de l'arc-en-ciel, ces oiseaux nous laissent les approcher pour prendre connaissance de leurs habitudes de vie.

21h30 LES BEAUX DIMANCHES
Au temps des Choralies. Document qui reflète les événements qui se sont déroulés au cours des Choralies, rassemblement de choristes qui se réunissent tous les trois ans. Ces 4e Choralies internationales se tenaient en juillet dernier dans l'Estrie, au Québec. Prod.: S.D.A.

22h30 TÉLÉJOURNAL

22h45 SPORTS-DIMANCHE

23h00 CINÉ-CLUB
La Croisière jaune. Documentaire réalisé par Léon Poirier. L'expédition Paris-Pékin en automobiles, la première colonne partant de Beyrouth, et l'autre de Pékin (Fr. 29).

LUNDI
11 avril

9h55 OUVERTURE ET HORAIRE

10h00 DU SOLEIL À 5 CENTS
«Il faut passer par les nuages».

10h15 AU JARDIN DE PIERROT
Animatrice et scripteur: Pierrette Boucher. Réal.: Pierre-Jean Cuillerrier. «Le Lapin rose».

10h30 CONSEIL-EXPRESS
De Trois-Rivières. Animatrice: Claudette Lambert. Réal.: Marcel Lamy. Me André Roy et Me Robert Forest nous parlent du droit criminel.

11h00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
Cuisine santé: foie de poulet et coeur de veau farci, avec Christiane Duchesne. — Un chapeau de paille converti en jardinière suspendue, avec François Décarie.

11h30 LA BONNE EQUIPE
«Trafic d'alcool à Ratisbonne». L'équipe fait, à son insu, de la contrebande d'alcool et de café.

12h00 CHER ONCLE BILL
«Le Héros».

12h30 LES COQUELUCHES
Du Complexe Desjardins. Animateurs: Guy Boucher et Gaston L'Heureux. Dir. mus.: Michel Brouillette. Réal. et coord.: Marcel Brisson. Invitée: Claude Valade.

13h30 TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Géralde Lachance.

13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
«Un village nommé Ivoire». La qualité de vie des Ivoiriennes et leur situation par rapport au développement du pays, à travers les témoignages d'une dizaine de femmes, de la députée à la serveuse de restaurant, en passant par la vendeuse de poissons, rencontrées à Bouaké, deuxième ville en importance de la Côte d'Ivoire. Rech. et entrevues: Aline Desjardins. Réal.: Franck Duval.

14h30 CINÉMA ●
Faites sauter la banque. Comédie réalisée par Jean Girault, avec Louis de Funès, Yvonne Clech et Michel Tureau. Un commerçant perd ses économies à la suite d'un mauvais placement que lui a suggéré le gérant de la banque située en face de son magasin. Il décide, avec sa femme et ses enfants, de cambrioler la banque afin de récupérer son argent (Fr.-it. 64).

16h00 BOBINO
Avec Guy Sanche et Christine Lamer. Textes: Michel Cailloux. Réal.: Thérèse Dubhé.

16h30 ALEXANDRE ET LE ROI
«Le Marchand royal». Un marchand se présente au château. Bijoux, soieries, fourrures défilent sous les yeux émerveillés de tous.

17h00 LA VIE SECRÈTE DES ANIMAUX
«Le Roi des oiseaux marins». L'albatros à queue courte fait figure de roi parmi les oiseaux marins. On a autrefois sacrifié cinq millions de ces volatiles pour en faire des édredons. L'espèce est aujourd'hui étudiée et protégée dans l'île de Torishima, à 600 km de Tokyo.

17h30 CE SOIR



Magazine d'information. Animateur: **Bernard Derome.** Reporters: Guy Lamarche, Gabi Drouin, Pierre Devroede, Lise Garneau, Guy Parent et Raymonde Provencher. Réal.: Normand Gagné, Pauline Payette, Hélène Robert, Jean Savard, Jean-Maurice Laporte et Jacques Brosseau. Coord.: Lyse Distexhe.

17h45 CE SOIR EN ALBERTA

18h00 LA SOIRÉE DU HOCKEY
Les quarts de finale (1re). Du Forum de Montréal. Commentateurs: René Lecavalier, Gilles Tremblay, Richard Garneau et Lionel Duval. Réal.: Michel Quidoz et Jacques Primeau.

20h30 L'HEURE DE POINTE
Du Complexe Desjardins, magazine animé par Michel Desrochers. Direction musicale (en alternance): Pierre Leduc et Yves Lapierre. Réal.: Normand Mathon et Louis Arpin. Coord.: Jacques Demers. «Arts visuels», avec Jean-Claude Leblond. «Livres».

21h00 LE MONUMENT
Documentaire réalisé par Daniel Louis et Hélène Couture, avec Olivette Thibault, Charles Goulet, Adrien Lapointe et Robert Rumilly. Petite histoire du Monument national, de ses origines à nos jours.

21h30 LA PETITE SEMAINE



Téléroman de Michel Faure. Avec **Olivette Thibault**, **Yvon Dufour**, Monique Chabot, Roger Garand et Denise Proulx. La veuve Zangara cherche un coiffeur pour le salon de feu son mari. Lucien reçoit l'offre d'emploi mais Ginette suggère quelqu'un qui n'a pas de travail. Réal.: Claude Désorcy.

22h00 CINÉASTE DE LA FAUNE
«Les Manchots de Patagonie». Documentaire sur les pingouins de Patagonie, ces oiseaux qui semblent si maladroits sur terre mais qui, dans l'eau, sont aussi à l'aise que le sont leurs congénères dans les airs.

22h30 TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Normand Harvey.

22h55 NOUVELLES DU SPORT

23h05 AUX FRONTIÈRES DU POSSIBLE
Avec Pierre Vaneck, Elga Anderson, Roger Rudel et Jean-François Rémi. «Menace sur le sixième continent». Les agents du BIPS enquêtent sur des naufrages survenus en série. Les compagnies maritimes ne peuvent plus assurer un service régulier. Impossible de croiser en haute mer sans risque de couler, de façon aussi étrange qu'imprévisible.

24h05 CINÉMA
Texas, nous voilà. Western réalisé par Michael Gordon, avec Dean Martin et Alain Delon. Recherché par la justice, un noble espagnol se réfugie au Texas. Ses belles manières ne manquent pas d'amuser les cowboys. Sa galanterie lui vaudra la protection d'une jeune Comanche (USA 66).

MARDI
12 avril

9h55 OUVERTURE ET HORAIRE

10h00 YOU HOU
«L'Oeil» (1re de 2).

10h15 MINUTE MOUMOUTE!
«Boulier: la famille deux-têtes». «Le Photographe» (chanson). «La Tête de l'ordinateur». «Dessin-minute: l'éléphant». «Suzanne, livreuse d'étoiles et de rêves».

10h30 CONSEIL-EXPRESS
Mmes Gisèle Deschamps et R. Sarrage parlent de la cellulite.

11h00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
Le coiffeur Angelo recommande plutôt le rouleau électrique que le fer à friser. — Un mur de division original, avec François Décarie. — Comment nettoyer une plaque de marbre.

11h30 DANSE SUR UN ARC-EN-CIEL
Une vedette de cinéma vient prendre des vacances à proximité des Gregor. Veit passe beaucoup trop de temps en sa compagnie, au goût d'Elisabeth.

12h00 FRANCIS AUX PARADIS PERDUS
«Argungu».

12h30 LES COQUELUCHES
Invités: Martine Lorraine, Gabrielle Jean et Clément Ratelle.

13h30 TÉLÉJOURNAL

13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
«Les Maladies du lendemain». Information sur la nature des maladies transmises sexuellement, traitement et prévention, avec Denise Précourt, infirmière hygiéniste consultante, ministère des Affaires sociales du Québec. Invités: les docteurs Shanti Kasatiya, dir. scientifique des laboratoires du ministère des Affaires sociales du Québec, à Ste-Anne-de-Bellevue, et Bya Clecner, microbiologiste, responsable du laboratoire de microbiologie du Jewish General Hospital. Rech.: Andrée Thibault. Interviewer: Françoise Faucher. Réal.: Jeannette Tardif.

14h30 CINÉMA ●
Le rouge est mis. Film réalisé par Gilles Grangier, avec Jean Gabin, Annie Girardot et Paul Frankeur. Quatre copains forment une solide équipe de gangsters, spécialistes de coups parfaitement montés. Sur le point de réussir un dernier hold-up avant de prendre leur retraite, les bandits jouent de malchance (Fr. 57).

16h00 BOBINO

16h30 NIC ET PIC
«Nic et Pic et les poissons ensorcelés».

17h00 NANNY
«La Poupée». Les frères de Prudence la trouvent trop petite pour jouer avec eux. Pour la consoler, Nanny lui donne une poupée.

17h30 L'HEURE DE POINTE
«Disques», avec Benoit L'Herbier. «Restaurants», avec Diane Tassé.

18h00 CE SOIR

18h30 CE SOIR EN ALBERTA

19h00 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY
«Le cougar est revenu». Réalisé par Tom Leetch. Avec Jeremy Slate, Jeff East, Pat Crowley et David Wayne (1re de 2). Josh McLaren est inquiet: le cougar sanguinaire qui a effrayé sa petite fille au point de la rendre muette est de retour dans la région.

20h00 GRAND-PAPA
Téléroman de Janette Bertrand. Avec Jean Lajeunesse, Rita Lafontaine, Louise Latraverse, Denis Mercier, Marcel Sabourin et Pierrette Beaudoin. Claudette est à Montréal. Elle en profite pour sortir sa soeur Martine. Réal.: Aimé Forget.

20h30 LE TRAVAIL À LA CHAÎNE
Animateur: Serge Laprade, avec Jacques Houde. Scripteur et recherchiste: Michel Dudragne. Réal.: Lisette LeRoyer.

21h00 RUE DES PIGNONS
Téléroman de Mia Morisset. Avec Eric Gaudry, Lisette Guertin, Huguette Oligny, France Desjarlais, Robert Rivard, Hubert Loiselle, Guy Nadon, Marthe Choquette, Reine France, Yvette Thuot et Claire Pimparé. Paulette surprend son mari au bras d'une autre femme. L'abbé et les gens qui travaillent avec lui préparent une surprise à l'occasion de l'anniversaire de Simon Durieux. Réal.: Yvon Trudel.

21h30 LE 60
Animateur: André Payette. Reporters: Gil Courtemanche, Gilles Gougeon, Daniel Pinard, Gérard Gravel, Michel Pelland, François Perreault et René Mailhot. Réal.: Robert Dubuc, Rolland Guay, Hélène Saint-Martin, Georges Dufresne, Nicole Aubry, Marc Renaud et Gérald Renaud.

22h30 TÉLÉJOURNAL

22h55 NOUVELLES DU SPORT

23h05 RENCONTRES
Invité: Mgr Maurice Nédoncelle, philosophe. Il a été le professeur de nombreux Canadiens français à l'Université de Strasbourg. Thème: «L'Amitié». Interviewer: Marcel Brisebois. Réal.: Raymond Beaugrand-Champagne.

23h35 PROPOS ET CONFIDENCES
Jean-Louis Gagnon se raconte (3e de 4). «Un journaliste au Québec». Réal.: Jean Faucher.

24h05 CINÉMA ●
Qu'est-il arrivé à tante Alice? Drame réalisé par Lee H. Katzin, avec Geraldine Page, Ruth Gordon, Rosemary Forsythe et Robert Fuller. Une veuve apprend que son mari est mort ruiné. Elle élabore un plan machiavélique pour obtenir les fonds nécessaires à la grande vie dont elle a rêvé pour son veuvage (USA 69).

sible le fléau de la famine et la menace d'une disette mondiale.

Nous entendrons à ce sujet, au cours des diverses émissions, des témoignages enthousiasmants comme ceux du docteur Borbang, Prix Nobel de la paix et rédacteur du programme sur le blé au Centre international pour l'amélioration du maïs et du blé à Mexico; du président Léopold Sedar Senghor, du Sénégal; de René Dumont, auteur de *la Croissance de la famine;* de Joseph Clotzman, qui a écrit *Nourrir dix milliards d'hommes*, et de Paul Gérin-Lajoie, ex-directeur de l'ACDI.

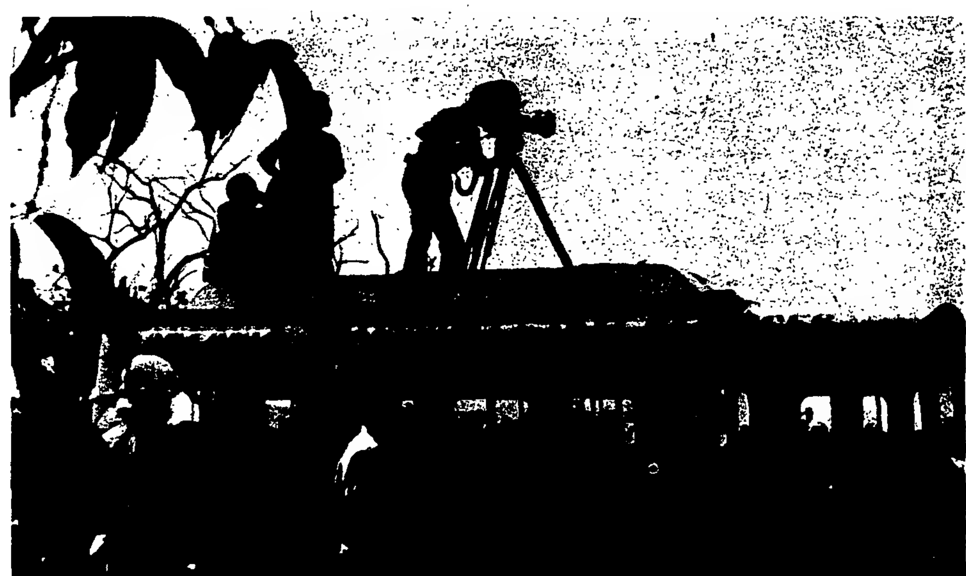
La première émission

Au cours de la première émission, on tracera pour commencer une sorte de bilan des principaux aliments qui constituent la nourriture de base de l'humanité: les céréales, les viandes, le poisson. Ensuite, après avoir présenté une illustration des grands bassins de production agricole et de population avec leurs surplus ou déficits alimentaires, on nous expliquera comment, malgré la sous-alimentation, la population mondiale augmente (de 200,000 habitants par jour). Plus de trènte pays font partie de ce que les Nations Unies appellent la «ceinture de la faim». Il se consomme dans le monde, chaque année, environ un milliard et demi de tonnes de céréales. Là-dessus, un habitant d'un pays pauvre en consomme 400 livres par an, surtout nature, tandis que l'habitant d'un pays riche en reçoit une tonne, principalement sous forme de viandes, d'oeufs et de produits laitiers.

Terre et moissons, une série de treize émissions qui concernent tout le monde. Textes et commentaires: Gustave Larocque. Caméraman: Uwe Koneman. Réalisateur: Jean-Guy Landry.

En raison des «Eliminatoires du hockey», cette série risque d'avoir à céder, quelquefois, sa place à l'horaire du jeudi soir. Veuillez suivre de près les changements d'horaire que nous diffuserons à ce sujet.

René Houle



Gustave Larocque avec le président du Sénégal





Culture et information

Rencontres
mardi 12, 23 h 05

Mgr Maurice Nédoncelle ou un philosophe de l'amitié, de l'amour

Le mardi 12 avril à 23 h 05, **l'invité de Rencontres**, à la télévision de Radio-Canada, sera le philosophe Mgr Maurice Nédoncelle qui a choisi pour sujet de son entretien: *l'Amitié.*

Ce témoignage de Mgr Nédoncelle revêt un caractère particulièrement émouvant, puisqu'il a été filmé quelques semaines seulement avant la mort de l'éminent philosophe qui fut le professeur de nombreux Canadiens français à l'Université de Strasbourg. Homme discret, voire timide, il a su cependant marquer profondément tous ceux qui l'ont connu. En effet, il a toujours mis en pratique sa réflexion sur l'amitié. Ce «philosophe de l'amour» fut avant tout un homme qui a vécu ce dont il a parlé.

«Je crois que tout sentiment d'amitié, d'amour, dira-t-il dans l'interview accordée à Marcel Brisebois, tout sentiment tendre, enfin, comme disent les psychologues, n'est pas seulement une question de sentiment, justement, mais aussi une question de dévouement, et que ces deux aspects sont inséparables dans l'amitié. En d'autres termes, l'amitié doit consister à essayer de travailler à ce qu'autrui soit par lui-même. Donc, je dirais que le sentiment aimant, c'est essentiellement cela. C'est ce qu'on pourrait appeler la volonté de créer en autrui une personnalité qui puisse s'affirmer librement par elle-même.»

Plus loin, Mgr Nédoncelle parlera de sa mère avec beaucoup de tendresse: «J'ai toujours vécu avec elle. Elle a traversé avec moi deux guerres; deux fois en occupation allemande pendant quatre ans. La première fois dans le nord pendant la guerre de 14-18; la seconde fois de 40 à 45, à Paris cette fois. Elle a été veuve de bonne heure et elle s'est dévouée toute son existence uniquement à moi. Donc, je suis très heureux d'être encore avec une maman vivante bien qu'elle soit très âgée et infirme.»

Il parlera aussi de ses amis canadiens dont il fut le maître, de la sexualité, de l'inquiétude des jeunes d'aujourd'hui.

Réalisation: Raymond Beaugrand-Champagne.

J. D.



Les Beaux Dimanches

Dimanshowsoir
le 10, 19 h 30

Douceur et frénésie avec Véronique Sanson et le groupe Offenbach

Véronique Sanson et le groupe Offenbach seront les artistes invités de l'émission **Dimanshowsoir**, le 10 avril à 19 h 30, à la chaîne française de télévision de Radio-Canada.

Avec de tels artistes, on peut s'attendre à un spectacle jeune, fougueux sans manquer de douceur, de tendresse pour autant. De Véronique Sanson, on a écrit notamment: «C'est une musicienne qui a envie de parler, de chanter et de trouver des trucs nouveaux tous les jours au piano. Gilles Vigneault disait: 'Je chante pour ne pas mourir'... Véronique nous dit, avec une pointe d'agressivité dans la voix: 'Si je ne faisais pas de musique, je crois que je me tuerais. Si un matin en me levant je m'apercevais que je ne peux plus jouer ou chanter, ce serait la catastrophe.'»

A **Dimanshowsoir**, la sympathique chanteuse française du Colorado («J'habite au Colorado à 9300 pieds d'altitude où seuls les camions peuvent passer») interprétera quelques-unes des chansons suivantes: *On m'attend là-bas, Amoureuse, Une nuit sur ton épaule, Allia Souza, Vancouver, Devine-moi, Bahia* et *Véronique, c'est mon nom.*

Quant au groupe Offenbach, il est le favori surtout des jeunes. Bruno Dostie, critique musical au journal Le Jour, disait du groupe: «Si la musique d'Offenbach semble superbement ignorer l'évolution du rock au cours des dernières années, elle dégage toujours l'énergie qui en était l'apanage et que le rock a perdue depuis en devenant plus sophistiqué. C'est une musique sauvage, qui fouette le sang, ouvre les vannes de tous les barrages qui harnachent nos subconscients et fait déferler les émotions et les pulsions qui trépignent en dedans de nous.»

Les musiciens du groupe Offenbach interpréteront quelques-uns des succès de leur dernier microsillon.

Ce **Dimanshowsoir** sera présenté dans des décors de Pierre Major, avec des costumes de Roger Lepage et des éclairages de Cliff Jones. A la direction technique: Guy Desmarais; assistant à la production: Henri Boucher. C'est une réalisation de Michel Gaumont, assisté de Mariette Légaré.


Véronique Sanson



Offenbach



SAMEDI 9 avril

8h55 OUVERTURE ET HORAIRE

9h00 DEMETAN, LA PETITE GRENOUILLE
«Le Repentir de l'oiseau».

9h30 WICKIE
«Le Labyrinthe». Le bateau que les Vikings attaquent se rend et les Grecs invitent les Vikings à venir visiter leurs constructions. Voilà les Vikings pris au piège.

10h00 MISHA LA BOULE
«Misha et les oeufs de Pâques».

10h30 JOHN, L'INTRÉPIDE
L'auto dans laquelle ont pris place Tom Corby et sa bande est suivie par la police.

11h00 LES ENFANTS DU 47A
«La Brouille». Les enfants ne peuvent plus se supporter: chacun veut vivre isolé.

11h30 ES-TU D'ACCORD?
Musique et bricolage, avec Pierrette Boucher, Claude Lafortune et Herbert Ruff.

12h00 LES HÉROS DU SAMEDI
Tournoi-invitation de patinage artistique, au Centre Paul-Sauvé de la Palestre nationale. Animateur: Guy Ferron. Analyste: Louise Séguin. Réal.: Julien Dion.

13h00 SPORTHÈQUE
Compétitions olympiques. «Volleyball», (4e de 8). Chez les femmes. Commentateur: Jean Pagé. Analyste: Jacques Samson. Réal.: Jacques Primeau.

14h00 FEMME D'AUJOURD'HUI
Entrevue sur la Jouethèque d'Outremont, avec Arlette Couture. — Table ronde sur la situation de la famille au Québec. Invités: M. Jacques Henripin, démographe de l'U. de M.; Me Gaby Bernard, du Cercle des fermières; Mme Denise Laporte-Dubuc, sec. gén. des Organismes familiaux associés du Québec, et Mme Jeanne-Mance Dufaux, mère de famille. Interviews: Françoise Faucher. — L'animatrice Aline Desjardins interviewe une femme-curé. Réal.: Yves Dumoulin.

15h00 TECHNO-FLASH

15h30 CINÉ-JEUNESSE
Astérix, le Gaulois. Conte réalisé en dessins animés par Ray Goossens, d'après Goscinny et Uderzo. En l'an 50 avant J.-C., les Romains ont conquis toute la Gaule à l'exception d'un petit village dont les habitants possèdent une force indomptable. Le chef des Romains envoie un légionnaire dans le camp des Gaulois pour y découvrir le secret de leur force (Fr.-belge 68). **«Les Oreilles» mène l'enquête.** Comédie réalisée par André Melançon, avec Daniel et Jean-Guy Bondu et autres. Des gamins de la Petite Bourgogne ramassent une somme de $83.15 pour s'offrir une radio amateur. $10 disparaissent. «Les Oreilles» prend l'enquête en main (ONF).

17h00 BAGATELLE
Dessins animés. «Grangallo et Petitro»: «Fouinard et Babillard et l'évadé récalcitrant» et «Jappy Toutou prend ses vacances en mars». «L'Agent Sans-secret»: «Squiddly», «Passion», «La Fourmi atomique», «Cristalline et son chien»: «Le Cambrioleur».

18h00 GÉNIES EN HERBE
Les quarts de finale entre l'école St-Luc et le collège Notre-Dame. Animateur: Marc Filion. Juge: Claire Bissonnette. Réal.: Louise Collette. Coord.: Olivier Caron.

18h30 TÉLÉJOURNAL

18h33 PARTOUT
Présentateur: Gaétan Lemay. Réal.: Pierre-Marcel Claude.

19h00 CINÉMA
Le Roi des rois. Drame biblique réalisé par Nicholas Ray, avec Jeffrey Hunter, Siobhan McKenna et Robert Ryan. Pendant l'occupation romaine de la Palestine, Jésus naît à Bethléem. 30 ans plus tard, trahi par Judas, il est crucifié par les Romains. Mais Jésus ressuscite et envoie ses apôtres prêcher (USA 61).

22h00 UN JOUR NOUVEAU
La Chorale LaFrance, de Tracadie, au Nouveau-Brunswick, dir. M. Armand Lavoie. «Le Monde ancien», «Peuple qui marchez» (Michel Scouarnec/Jo Akepsimas), «Au coeur de nos détresses» (Akepsimas), «Pécheur, viens au Calvaire» (Bach), «Jacob's Ladder» (negro spiritual), «Toi, Jésus-Christ» (François Geissler/Michel Wackenheim), «Retentit partout ta gloire» (Bach), et «Pour danser la fête» (J.-François Michel/Akepsimas). Au piano: Brigitte Lavoie. Textes de Fernand Arsenault, lus par Donald Dodier. Réal.: Pierre LeBlanc, de Moncton.

22h30 TÉLÉJOURNAL

22h45 NOUVELLES DU SPORT

23h00 CINÉMA
Tante Zita. Drame réalisé par Robert Enrico, avec Joanna Shimkus, José Flotas, Bernard Fresson et Katina Paximou. Impressionnée par la lente agonie de sa tante Zita, une jeune fille erre durant une nuit entière dans les bistrots, les dancings, avec des amis, des flirts, cherchant un sens à la vie et à la mort (Fr. 67).

DIMANCHE 10 avril

8h55 OUVERTURE ET HORAIRE

9h00 WOODY LE PIC
Dessins animés. «Woody, champion de golf». Woody remporte le championnat de $25,000. «Windy et Breezy et l'école buissonnière». Le professeur essaie de ramener à l'école un élève récalcitrant. «Médecin pour arbre». Le médecin des arbres n'a aucune chance avec Woody. «Doc et une dinde en loterie». Comment voler une dinde quand un boxer veille?

9h30 MON AMI GUIGNOL
Théâtre de marionnettes. «Guignol aubergiste». Clémentine doit rencontrer le prince Mirmidon, en vue d'un mariage. Oscar est jaloux, il voudrait bien épouser Clémentine.

9h45 LA BIBLE EN PAPIER
Des scènes de l'Ancien Testament. Textes: Henriette Major. Créateur: Claude Lafortune. Narrateur: Gilles Dupuis. Musique: Mario Bruneau. Recherches: Jean-Guy Dubuc. Réal.: Gérard Chapdelaine. Voix de Lise LaSalle, Anne Létourneau et Jean-Pierre Wáserman. «Salomon, juge et constructeur».

10h00 LE JOUR DU SEIGNEUR
Messe de Pâques célébrée à la Cathédrale de Montréal. Célébrant: Mgr Paul Grégoire. Animateur: Claude Julien. Réal.: Simon Richer.

11h00 SON ET IMAGES
Anton Kuerti, pianiste. Sonate «Waldstein» en do majeur, op. 53 (Beethoven). Réal.: John Coulson, Toronto. Mise en ondes à Montréal: Denys Gagnon.

11h30 CINÉ-MAGAZINE



L'actualité cinématographique, vue par André Lafrance, Richard Gay, Ronald Plamondon et animée par André Vigeant. Réal.: Armand Fortin.

12h00 UNIVERS DES SPORTS
Du Centre Claude-Robillard, le Championnat de natation du Canada (finale). Commentateur: Pierre Dufault. Analyste: Jean-Marie de Koninck. Réal.: Jacques Viau.

13h30 L'HEURE DES QUILLES
Du salon de quilles Laurentien, tournoi de grosses quilles. Animateur: Winston McQuade. Commentateurs: Yvon Blais et Jean Bernard. Réal.: Jacques Viau.

14h30 LA SEMAINE VERTE
Dossier: film sur la vie de cinq chevaux «Shire». Réal.: Gilles Perron. Chronique horticole. Commentaires sur l'actualité agricole. Animateur: Pierre Perreault. Réal.: Claire Villemaire, Jean-Guy Landry, Gilles Perron et Denis Faulkner.

15h30 D'HIER A DEMAIN
«Une artisane: Yvonne Leclerc-Daigle». Documentaire réalisé par L. Gagliardi. Yvonne Leclerc-Daigle, une artisane québécoise de 78 ans, évoque un art populaire en voie de disparition: le crochet. Elle exécute une tapisserie et explique les étapes de sa confection (Can. 76).

16h30 LE MONDE EN LIBERTÉ
«Les Kangourous». Les 150 variétés de marsupiaux qui habitent l'Australie.

17h00 SECOND REGARD
Dom Helder Camara, archevêque de Recife, au Brésil, apôtre de la révolution dans la paix. — Le Centre de bioéthique de Montréal, rattaché à l'Institut de recherches cliniques, avec son directeur, le docteur David Roy. — La communication électronique avec «l'au-delà», avec Louis Bélanger, professeur à la faculté de théologie de l'Université de Montréal. — Echo du premier Congrès mondial sur la liberté religieuse,

NOUS APPELONS À LA MAISON

La campagne annuelle de la Société Canadienne contre le Cancer (C.C.S.) est, encore une fois, un appel très personnel.

En Alberta, des milliers et des milliers de volontaires donnent gratuitement de leur temps et de leur effort pour travailler sur une base personnelle avec vous. Durant le mois d'avril, mois contre le cancer, ils essaient d'appeler à chaque maison de telle sorte que nous aurons tous la chance de donner et d'aider à prouver que le cancer peut être vaincu.

Les volontaires distribuent aussi des informations de la Société contre le Cancer. Cette année lorsqu'ils appelleront, ils donneront une copie d'un pamphlet rempli d'espoir appelé "Bonnes nouvelles au sujet du cancer". Evidemment, les volontaires sont autorisés à vous remettre des reçus à fin de déduction sur vos impôts pour vos dons.

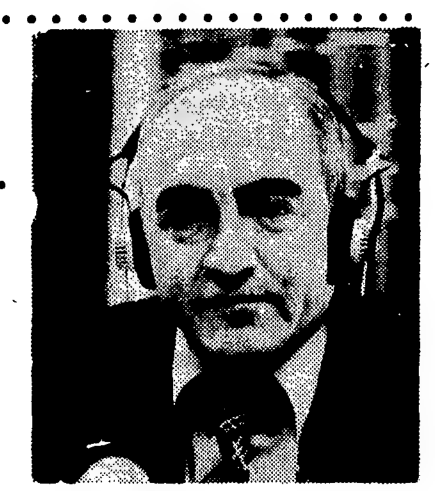
Attendez "l'appel maison" de votre volontaire contre le cancer bientôt. Soyez généreux dans vos dons.

Si le volontaire devait vous manquer, vous pouvez poster votre contribution au bureau de la S.C.C. le plus près de vous. Les volontaires et le bureau responsable pour votre région en recevront le crédit.

DIVISION DE L'ALBERTA



SPORTEZ-VOUS BIEN



par Benoit Pariseau

HOCKEY

A la suite de la défaite de vendredi soir dernier et du match nul de samedi soir aux mains des Cowboys de Calgary on sait maintenant qu'il est peu probable que les Oilers participeront aux matchs d'après-saison.

Si les Oilers ne participent pas aux éliminatoires, il faudra blamer quelqu'un. Il est assez difficile de mettre le doigt sur le "bobo". Quoiqu'il en soit, la majeure partie du blâme devra retomber sur les épaules de Bep Guidolin, directeur général et instructeur "à temps partiel" des Oilers. A moins d'un mois de la fin de la saison régulière, ou si vous aimez mieux du calendrier, Guidolin a décidé de laisser tomber la responsabilité de l'équipe sur les épaules de son assistant, Glen Sather. On l'a maintes fois répété, l'instructeur-joueur dans les ligues majeures de hockey n'a jamais eu de succès et Bep Guidolin qui a, nous le croyons, un minimum d'intelligence savait très bien qu'en se désistant du poste d'instructeur de l'équipe, cette dernière ne pouvait se rendre aux éliminatoires. Le match de vendredi dernier à Edmonton s'est avéré extrêmement terne dû en grande partie au jeu défensif des "Cowboys" de Calgary... Samedi, dans la ville du stampede, si l'équipe des Oilers avait eu un instructeur derrière le banc, il aurait vite dépisté le malaise... Premièrement, le joueur de défense Doug Barrie, et l'avant Bill "Cowboy" Flett auraient dû être assis sur le banc au lieu d'être sur la glace. A deux occasions, les Oilers ont écopé d'une punition d'équipe pour la simple raison qu'ils avaient trop d'hommes sur la glace, etc, etc. La saison est terminée, il faut voir tout de suite à ce qui se produira l'année prochaine. Et, M. Skalbania, celui qui fournit à l'équipe de précieux dollars devrait voir tout de suite à ce que l'année prochaine, il y ait un instructeur derrière le banc et un directeur général qui sait ce qu'il fait...

LES COWBOYS ONT-ILS LA CHANCE d'accéder aux finales pour l'obtention de la Coupe Avco? Si tous les matchs étaient présentés sur la glace du Stampede Corral de Calgary, je dirais oui, mais malheureusement pour les partisans des Cowboys, ce n'est pas le cas. Les Cowboys ont d'excellents patineurs, mais la défense de l'équipe est faible. Le gardien de but McLeod doit en subir les conséquences et si ce n'était pas de lui, les Oilers auraient facilement accédé aux éliminatoires. Les Cowboys possèdent cependant un excellent instructeur du nom de Joe Crozier et ce dernier doit rigoler de voir les Oilers dans une posture semblable. A Calgary on a drôlement besoin d'une nouvelle patinoire. Une ville comme celle-là, prospère au maximum, mérite mieux. A l'heure où sont imprimées ces lignes, je ne sais pas laquelle des deux équipes participera aux matchs d'après-saison, mais je souhaite bonne chance à celle qui représentera l'Alberta dans les demi-finales pour l'obtention de la Coupe Avco.

CURLING

La Suède, et ce grâce à l'équipe du jeune skip Ragnar Kamp, a remporté les championnats mondiaux de curling qui se déroulaient à Karlstad la semaine dernière. Le Canada, représenté par l'équipe Ursel de Montréal, s'est incliné en finale contre la Suède par le compte de 8 à 5. La Suède a donc terminé en première position avec une fiche de 8 victoires contre seulement 1 défaite. Le Canada a terminé en deuxième position avec 7 victoires contre deux défaites. Le Canada n'a pas remporté le trophée Balais d'Argent d'Air Canada depuis 1972.

GOLF

Le jeune Danny Edwards a inscrit sa première victoire sur le circuit de la P.G.A. en remportant l'omnium Greensboro, doté d'une bourse globale de 205 mille dollars, et une première bourse de 47,000 dollars. Edwards, âgé de 25 ans, pratique le beau sport du golf depuis seulement 5 ans. Il a réussi un dernier parcours de 72, soit une normale et a terminé avec une fiche de 276. George Burns et Larry Nelson ont terminé deuxièmes avec des fiches identiques de 280. Al Geiberger a terminé avec un total de 284 et une bourse de 5,600 dollars. Geiberger devient par le fait même un de la famille des 13 joueurs de toute l'histoire a avoir remporté plus de 1 million de dollars durant sa carrière.

Chez les femmes, Kathy Whitworth a remporté le tournoi Dinah Shore, doté d'une bourse globale de 305 mille dollars, soit le plus riche tournoi de la LPGA. Whitworth a terminé avec un total de 289 et a remporté la première bourse de 36,000 dollars. Joanne Carner et Sally Little ont terminé en deuxième position avec des 290 et Carol Mann, troisième avec un 291.

COURSE D'AUTOMOBILES

Le champion pilote des Etats-Unis, Mario Andretti, a remporté la course Grand Prix des Etats-Unis à Long Beach en Californie. L'Autrichien, Niki Lauda, au volant d'une Ferrari, a terminé en deuxième position. Andretti était au volant d'une Lotus spéciale.

CHRONIQUEURS ET ANNONCEURS SPORTIFS EN VOYAGE

La direction des Oilers d'Edmonton de l'Association Mondiale de hockey a pensé noliser un autobus spécial pour les journalistes sportifs afin que ces derniers puissent assister au match de samedi soir dernier à Calgary. Il faut dire que ce geste généreux de la part de la direction de l'équipe locale n'a pas été tellement apprécié puisque seulement 15 personnes ont décidé de se rendre dans la ville des Cowboys pour le match. Ces voyages sont certes excellents pour créer de nouvelles amitiés et de grands ennemis car n'oubliez jamais que où il y a un autobus nolisé il y a également le jeu de cartes, et où il y a jeu de cartes il y a des gens qui perdent de l'argent. Félicitations à Jim Matheson, car il a remporté ses épaulettes et également le gros lot.

ARTS & SPECTACLES

DOUCEMENT, ELLE S'ÉTEINT

Doucement,
Elle s'éteint
Et nous laisse pleurer,
Elle qui, disait-on,
Était née en chantant,
Elle qui, on le sait,
Chanta sa vie durant.
Doucement,
Sans remord,
Elle nous a quittés

Que Ton nom
Dieu d'Amour
Soit béni et loué,
Toi à qui, chaque jour,
Elle offrait sa prière
Et pour qui elle avait
Vécu sa vie entière.
Accueille-la
Dieu d'Amour
Dans ton temple sacré.

Jean Pariseau, Ottawa
(à l'occasion de la mort de sa belle-mère, Mme M. (Léveillée-Maisonneuve).

Rallye F.J.A. 77

SOIRÉE D'ANIMATION SOCIALE





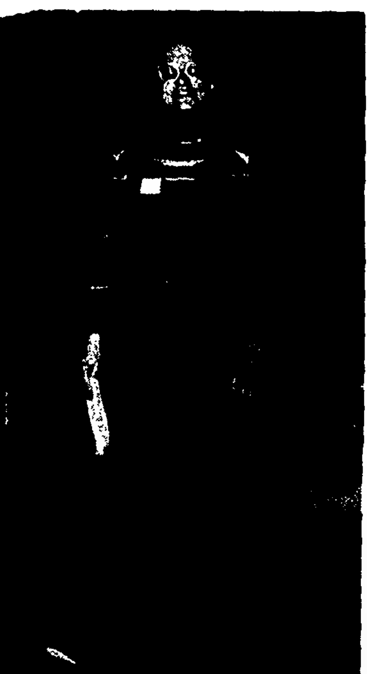
REFRAIN:
On est des francophones au camps He Ho Ha
On a beaucoup de plaisir Hee Hee
On mange bien, mais on dors mal
Mais ça fait rien, on s'amusent pas mal
On est des membres de l'F.J.A. au camps He Ho Ha

De tout les coins de l'Alberta au camps He Ho Ha
Nous venons, gens de toutes sortes au camp He Ho Ha
On vient pratiquer notre langue
Tout le monde sait qu'on est bilingue
C'est une raison pour être fiers au camp He Ho Ha

On participe dans les ateliers au camp He Ho Ha
Musique, danse, journalisme au camp He Ho Ha
Radio, théâtre, leadership
Art, musique et des films
On travaille bien en équipe au camp He Ho Ha

Dans la danse folklorique au camp He Ho Ha
On trouve des actions très comiques au camp He Ho Ha
Un pas en avant, deux en arrière
Y en a qui tombent sur leur derrière
A plat ventre, quatre fers en l'air au camp He Ho Ha

Musique dans la chapelle au camp He Ho Ha
Le seigneur nous appelle au camp He Ho Ha
Même s'il y a seulement un gars
Et la porte n'ouvre pas
On se sert de nos bonnes voix
Au camp He Ho Ha
C
Ca valait la peine au camp He Ho Ha
On s'est rempli les bedaines au camp He Ho Ha
On sait danser comme des crapauds
On sait chanter comme des oiseaux
On est bien fier d'être Franco
Au camp He Ho Ha




Agathe Gaulin, animatrice


Paulette Trottier et Maurine Sullivan



La chorale du CUSJ

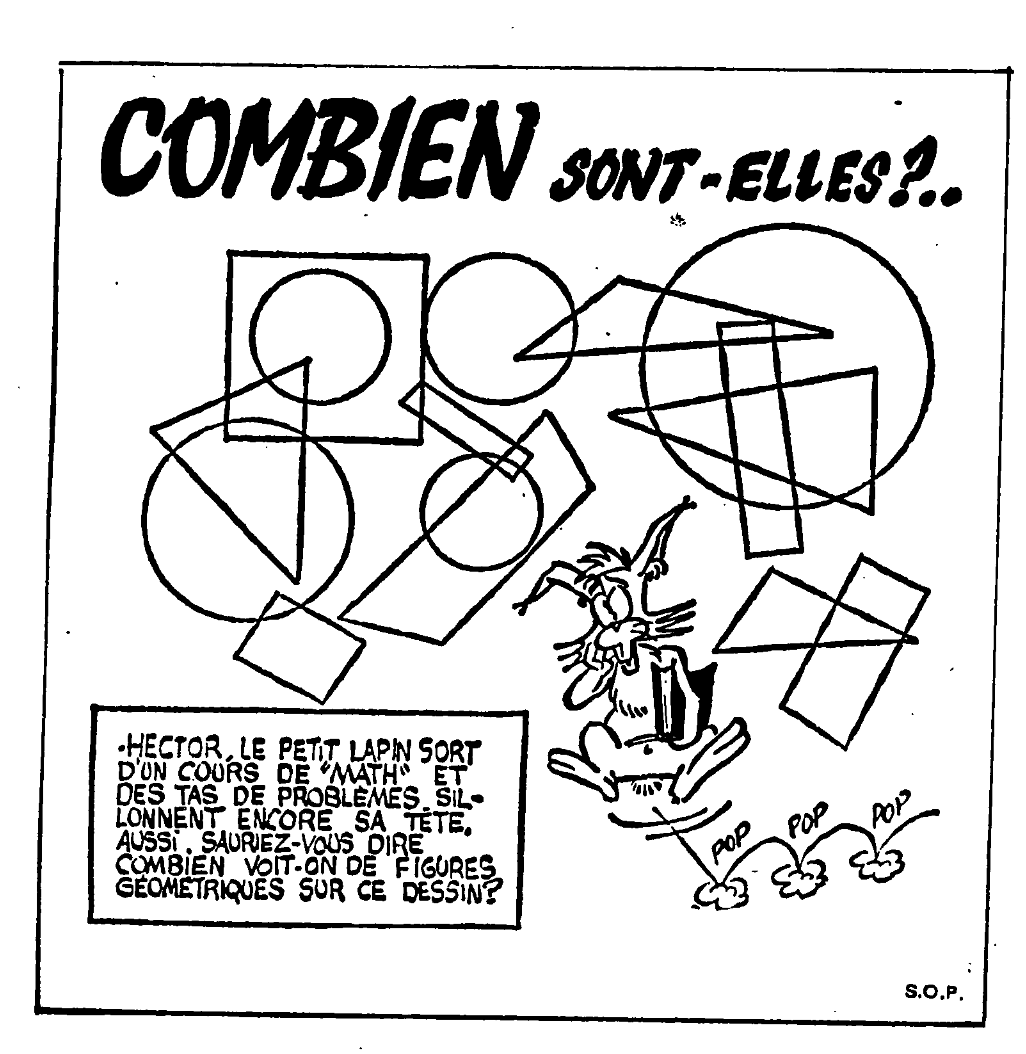
EDMONTON (GT) - La chorale du Collège Universitaire St-Jean présentait un concert vendredi dernier le 15 mars 1977. Dirigé par M. Albert La France, également directeur des Montéchos, ce concert, riche en couleurs, les choristes étaient habillés différemment, et en harmonie chorégraphique, les choristes ont quitté la salle par la main et en dansant pour l'intermission, a présenté au public des pièces pour tous les goûts.

La chorale a d'abord présenté une série de chansons de la Renaissance (Viens chanter avec nous, Pavane, etc.), suivi de chansons de divers pays (Le petit village, J'ai une bonne amie à Quimperlé, etc.). Après l'intermission on a enchaîné avec des chansons romantiques (La neige blanche, Quand vient la nuit); des chansons folkloriques (J'ai cueilli la belle rose, Chez la Mère Antoine). La chorale a terminé son répertoire avec des chansons populaires d'aujourd'hui, tels que Mon pays bleu, La chasse aux papillons, Viens, et beaucoup d'autres. La réaction du public à ce répertoire fut des plus enthousiaste.


Albert La France

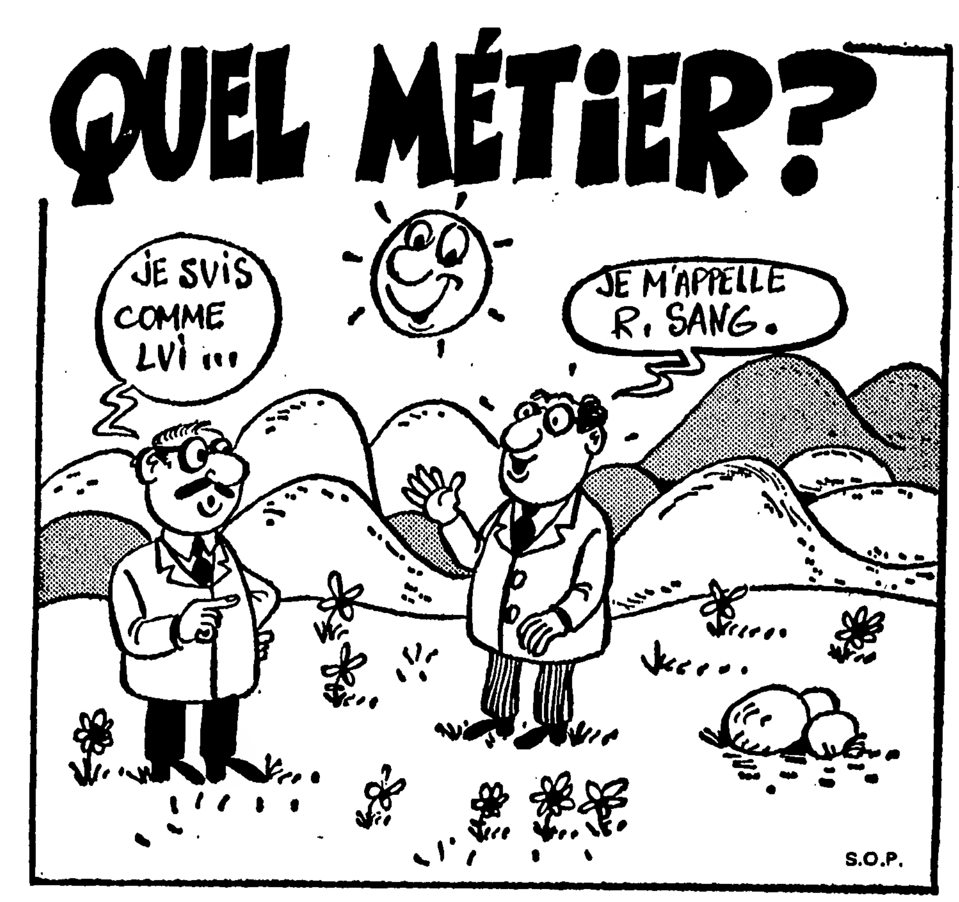


Têtes de Cacahuète





QUEL MÉTIER?



Ces deux personnages ont le même métier. Si vous êtes perspicace, vous découvrirez ce métier.

SOLUTIONS

LE GESTE QU'IL MIME
A: 2 - B: 1 - C: 4 - D: 3.

COMBIEN SONT-ELLES?
15.

QUEL METIER?
„Je suis comme lui" donc comme-r-sang (commerçant).

A CHACUN SON CHIEN
A: 4 - B: 3 - D: 1 - E: 2 - et C n'a pas de chien.

A CHACUN SA BULLE
A: 1 - B: 3 - C: 4 - D: 2.

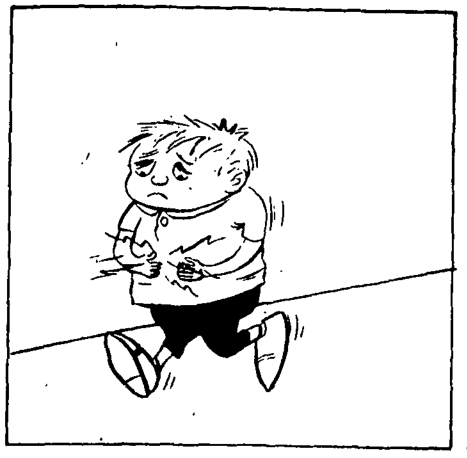
A CHACUN SON CHIEN

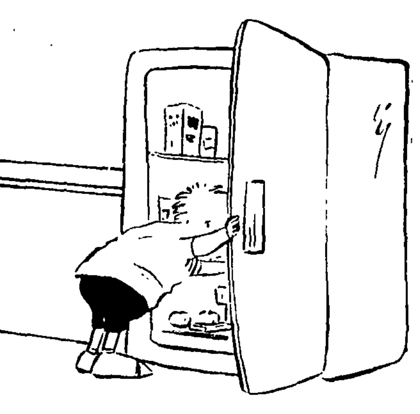
S.O.P.

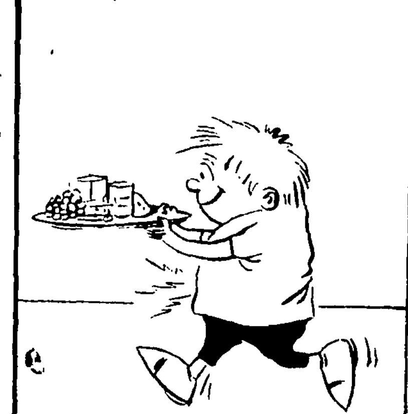
Rendez à chaque personnage son chien. Quel personnage n'a pas de chien ?



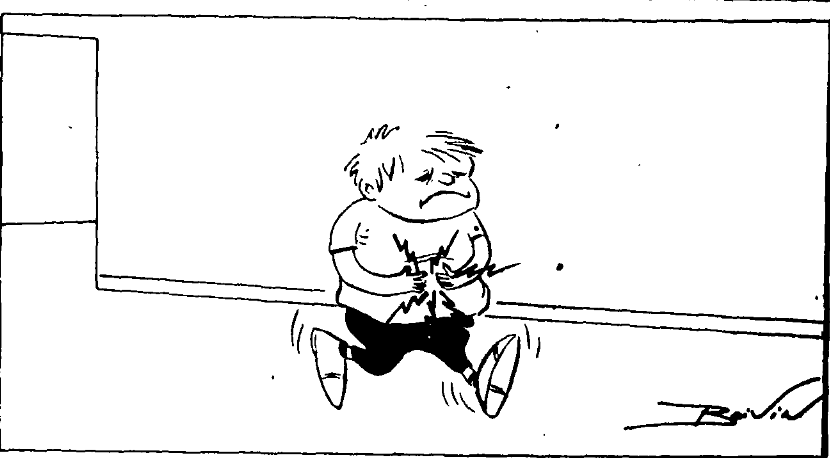
ROFFE











MOTS CACHES

12 lettres cachées

C	O	N	C	I	S	S	E	R	R	U	R	E	S	O
R	E	V	E	R	R	A	T	U	T	R	A	P	P	E
O	R	P	I	E	D	R	R	A	C	R	I	E	R	C
Y	R	O	V	E	T	U	E	S	N	P	R	I	E	R
A	E	A	S	T	T	S	A	U	V	A	A	L	L	A
I	R	A	P	O	U	S	S	E	T	R	M	E	O	L
T	R	O	N	E	R	A	S	I	T	T	I	V	I	L
T	E	N	O	N	N	E	O	N	E	I	E	E	S	U
V	E	T	U	E	E	N	O	R	N	R	S	R	A	M
S	D	I	V	I	N	C	O	N	T	R	A	I	R	E
A	I	M	E	E	A	O	H	O	R	S	I	T	N	R
U	M	E	L	E	R	N	O	T	A	E	N	V	I	A
V	E	L	L	E	R	T	N	R	V	A	I	S	E	I
E	E	S	E	V	E	R	N	E	E	E	R	R	E	R
P	A	S	S	E	R	A	I	S	R	A	Y	O	N	S

Alla
amies
aime
assuras
aise

Contraire *
croyait
crier *
concis
contra

Divin

Envia
elle
envier
errer*
entrave
être

Hors
honni

Lever
lois

Mêle

Nouvelles
narrer
nôtre
nonne

Opérationnelle

Pied
passerai
prier
partir
pousse

Reverra
rallumerai
rayons
rua

Serrures
sauve
sauva
sève

Trôneras
tonnes
travers
trappe
très

Urne

Vêtues
vêtue
vais

CONCOURS DES MOTS CACHÉS

REPONSE DE LA SEMAINE DERNIERE: Anxiété

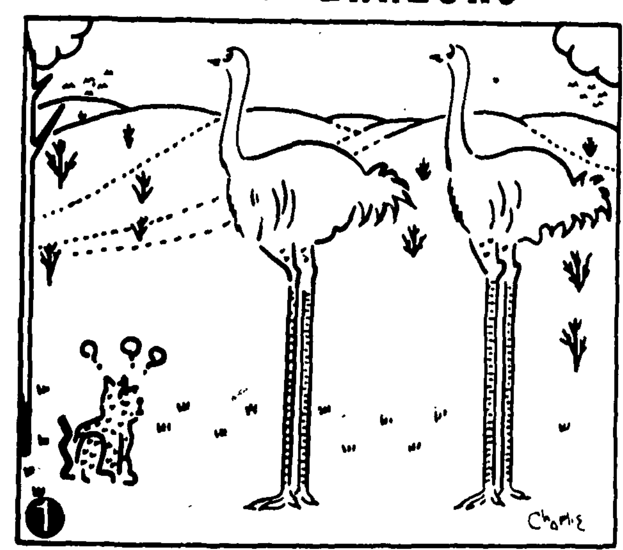
GAGNANT: Mme Fernande Campbell, Edmonton

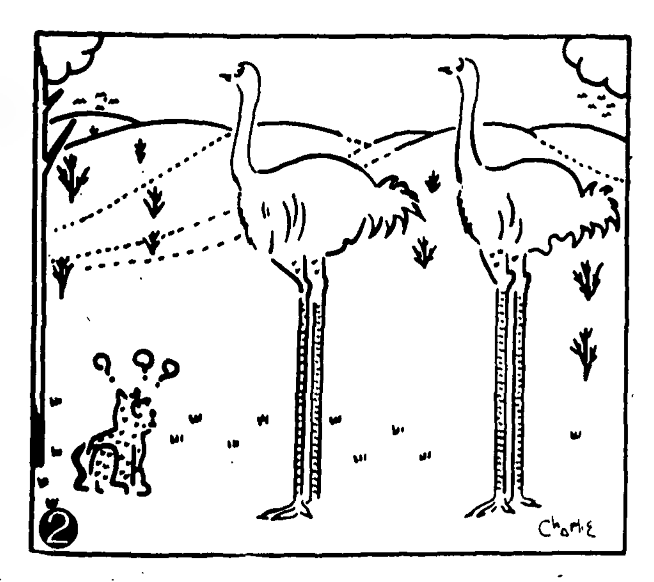
PRIX DE CETTE SEMAINE: "GUIDE DU PROPRIETAIRE ET DU LOCATAIRE", par Mes Michel Bolduc, Marc Lavigne, et Johanne Giroux, les Editions de l'homme, 219 pages.

COMMENT PARTICIPER: Trouvez le MOT CACHE et faites parvenir votre réponse comme suit:

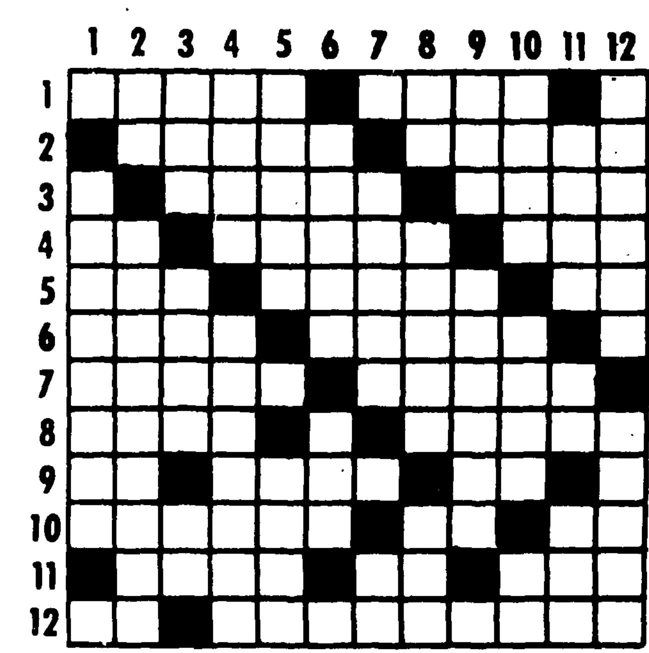
LES MOTS CACHÉS
LE FRANCO-ALBERTAIN
10012 - 109e rue
Edmonton, Alberta T5J 1M4

JEU DES 7 ERREURS





MOTS CROISÉS



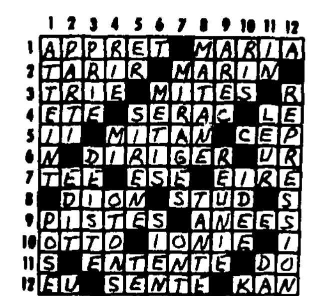
HORIZONTALEMENT

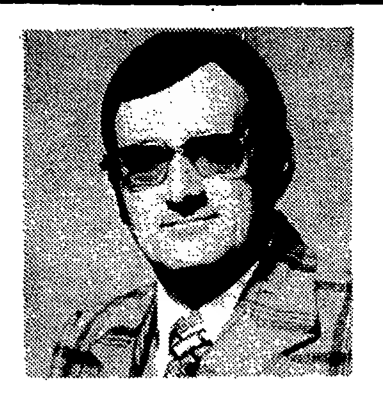
1– Célèbre recluse canadienne. – Songe.
2– Instruction. – Branche de rotang.
3– Prén. masc. – Joué par un seul artiste (pl.)
4– Avant-midi. – Opiniâtres. – Durillon.
5– Préfixe. – Roi légendaire de Thrace. – Poss.
6– Espèce de grand chat. – Gros canard.
7– Qui est exprimé par la parole. – Echouer.
8– Fils de Pandion. – Niais (pl.).
9– Outil de la couturière. – Fourrure blanche et grise. – A quel endroit.
10– Nomade. – Dans. – Métal.
11– Mot latin qui signifie donc. – Centimètre cube. – Ferme, solide.
12– Unique en son genre. – Cernera.

VERTICALEMENT

1– Genre d'oiseaux gallinacés.
2– Article espagnol. – Relatives au ménage.
3– Beau. – Terre argileuse. – Route rurale.
4– Quote-part. – Action d'élever les animaux destinés aux usages de l'homme.
5– Machine à roue. – Petit âne.
6– S'est dit pour nichée. – Meuble de repos
7– Devenir aigre. – Symb. chim.
8– Inf. – Ville de France. – Ancien bouclier.
9– Poss. – Roi de Thèbes.
10– Tête de rocher. – Eu. – Petit cube.
11– Petite ile. – Réitération. – Anc. ville de Chaldée.
12– Joindras. – Pressa.

SOLUTION DE LA SEMAINE DERNIERE

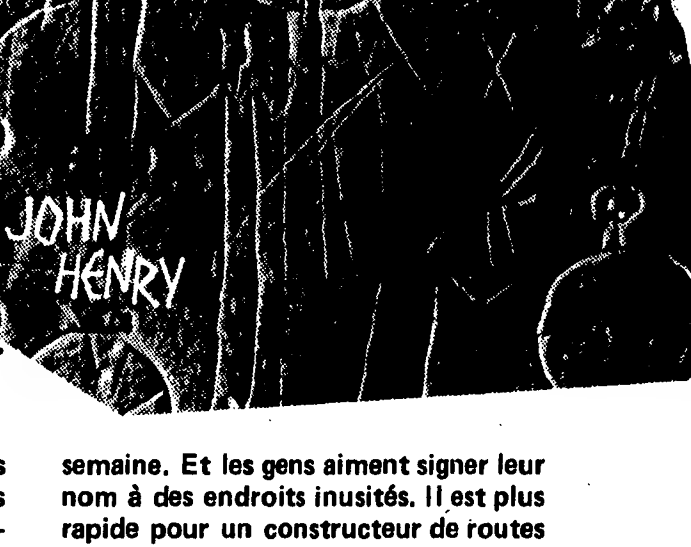








NE PAS DÉRANGER



JOHN HENRY EST VENU ICI. IL A SIGNÉ SON NOM. MAINTENANT IL POURRAIT ÊTRE EMPRISONNÉ,

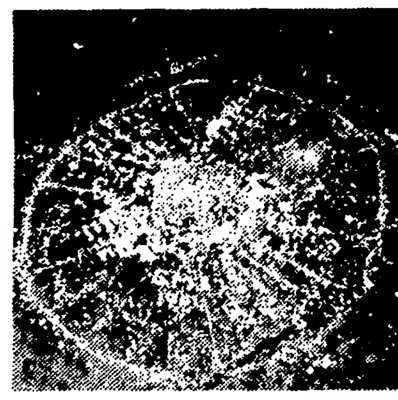
... ou condamné à une amende de $50,000 ou les deux. Tout ça parce qu'il ne savait pas qu'il est illégal d'endommager ou de détruire les sites ou les bâtiments historiques en Alberta, ou d'enlever des objets historiques de tels sites. Mais le plus important, il ne savait pas qu'il brisait un lien de grande valeur avec le passé de l'Alberta. La raison de la sévérité de la pénalité est simple. Ces oeuvres ne peuvent jamais être remplacés.

Ce pictographe et d'autres trouvailles archéologiques sont l'héritage des peuples qui ont habité notre province des milliers d'années avant nos pères les plus anciens. Leur histoire est le fondement de la nôtre. Non dérangés, ces fragments procurent des indications pour des investigations et des interprétations archéologiques plus poussées. Détruits, altérés ou déplacés, la validité de leur information est perdue à jamais. Ainsi qu'une partie de notre héritage.

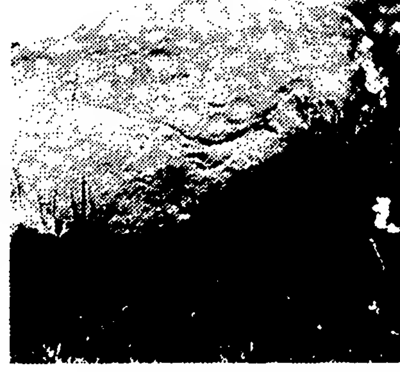
La Loi des Ressources Historiques de l'Alberta supporte la poursuite des recherches pour des spécimens historiques, leur préservation et leur interprétation. Une pénalité sévère est nécessaire pour la permettre. C'est une tentation de ramasser une pointe de flèche ou une pièce de potterie découverte durant une randonnée de fin de semaine. Et les gens aiment signer leur nom à des endroits inusités. Il est plus rapide pour un constructeur de routes ou un contracteur de niveler un ancien cimetière ou d'ignorer les signes d'un vieux terrain de camping. Et pourquoi un fermier ne labourerait-il pas ces vieux os singuliers ou ne bêcherait-il pas cette pile de vieilles roches? Ils sont sur son terrain.

Mais, s'il vous plaît, lorsque vous êtes tentés... ne dérangez pas. Laissez-les. Permettez -leur d'être étudiés, évalués et rapportés. C'est votre chance de faire votre part dans la préservation de notre histoire.

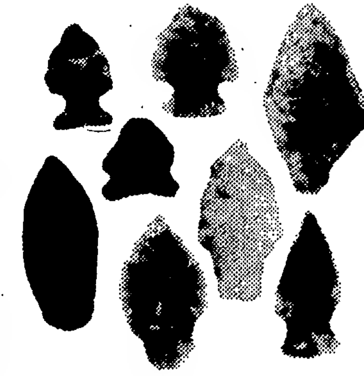
ne pas déranger



Roues de Médicine
Les premières pierres placées durant la construction des pyramides égyptiennes - il y a 4,000 à 5,000 ans.



"Ribstones"
avec leurs surfaces striées, rayées...



Pointes de projectiles
employées pour rapporter le souper à la maison, il y a mille ans.



Tumulus de pierres
qui ressemblent à des tas de roches placés au hasard mais qui, en réalité, révèlent les sites d'anciens cimetières, de batailles et de campements.

Si vous trouvez un site que vous soupçonnez être historique, rappelez-vous que vous ne pouvez creuser ou déplacer sans un permis, et qu'il est illégal d'altérer ou de détruire le site. Devenez un partenaire à la recherche de l'héritage de l'Alberta, en rapportant vos trouvailles à:

**ALBERTA CULTURE
HISTORICAL
RESOURCES DIVISION**
4th Floor, 10158 - 103 Street
Edmonton, Alberta T5J 0X6
Telephone 427-2355



CULTURE
HISTORICAL RESOURCES

La participation à tout prix

(suite de la page 10)

décharger de leurs responsabilités; — un désaccord entre les participants peut mener à un durcissement des positions, peut former de nouvelles cohésions contre les dirigeants et créer de nouveaux leaders; — la portion de pouvoir partagé par le dirigeant peut entraîner des rivalités entre les subordonnés; — la présence du dirigeant aux réunions influence le comportement des subordonnés.

Les limites du groupe de discussion. La multiplication des comités, qu'on peut appeler "la comitose", est un autre danger qui alourdit l'organisation. Le nombre des organes de dialogue n'améliore ni la qualité, ni l'adhésion à une décision. Pour ne pas souffrir de "l'institutionnite", la structure de participation doit être la même que la structure de l'entreprise. C'est sûrement la meilleure façon pour que les parties impliquées dans la réalité se rencontrent et discutent sur les problèmes authentiques dont ils sont les seuls à posséder les éléments et à en espérer des solutions communes.

Cependant, l'on peut quand même constater que des groupes de travail bien entraînés et dont le champ de décision est nettement connu sont d'une efficacité certaine, dépassant de beaucoup toute autre structure autoritaire ou bureaucratique.

LES OBSTACLES

Ils sont nombreux et variés: — Certains individus ne désirent pas augmenter leurs responsabilités, ni devenir autonomes dans l'accomplissement de leur boulot. Ils deviennent anxieux lorsque leur climat de travail n'est pas structuré à l'avance. — Certains participants sont dégoûtés d'une récente expérience de "pseudo-participation". — l'attitude des dirigeants qui croient que pour diriger, il faut que l'individu monte péniblement l'échelle hiérarchique. — les préjugés des participants à l'égard de la race, de l'éducation et du sexe des participants potentiels. — L'inclusion dans le groupe des participants, de personnes qui ne vont pas fournir une contribution utile. — Limpossibilité ou les difficultés de joindre les objectifs de l'entreprise et les besoins des participants. — La difficulté de définir la philosophie et de limiter le contenu de la participation ainsi que de l'appliquer régulièrement. — Une technostructure et une bureaucratie stérile qui protège ses pouvoirs par le contrôle de l'information et la lourdeur des mécanismes de participation.

Si nous pensons que la participation est encore du domaine utopique, il faut croire que le temps, le niveau de formation plus élevé et l'éveil social des personnes conduiront l'entreprise coopérative vers une plus grande satisfaction des besoins de ses membres et une plus grande efficacité, en termes de réussite économique et surtout de développement de l'homme.

Gilles Châtillon
("ENSEMBLE", le 18 mars 77)

OPINIONS LIBRES

(suite de la page 4)

bases sont toujours sous la brume de la Tamise, le plancher garde sa pente nettement assimilatrice et les murs ont des drôles de penchants. Il y a des Chambres où on ne connaît pas assez de français pour le parler, mais juste assez pour en parler; dans certains coins le toit n'a même pas de chevrons et les "gens de l'air" ne parviendront jamais seuls à réparer les avaries.

Il y a la loi sur les "langues officielles", version Trudeau-Marceau; et alors on peut dire qu'au moins nous avons de jolis rideaux - fleur-de-lys et feuille d'érable - qui font au vent un si joli bruit. Ca peut distraire le touriste du sud, mais pour celui qui connaît intimement ce domaine de "fraternité plus large", il est évident que des réparations majeures s'imposent; il est passé le temps des beaux discours, du vernis et des jolis rideaux.

Elphège Boulet



ATTENTION !

BESOIN URGENT d'une aide pour famille de 5 enfants et attendant un autre en juin. Travail ménagé et aide avec les enfants. En général, je ferai la cuisine. Préférerais personne de 35 ans et plus. Pension fournie et fera partie de la famille. Travail pour une longue période. Journées de congé et salaire à discuter. Si vraiment intéressée, appelez à charge renversée, personne à personne, Mme Gisèle Paquette, 1-464-3250, Sherwood Park.

BEAUSOLEIL - BROUSSARD

EDMONTON (GT) - L'interprète acadienne, Isabelle Roy, et le chansonnier franco-ontarien, François Lemieux, se sont joints au groupe Beausoleil - Broussard, lequel effectuera une tournée de 40 spectacles à travers le Canada, dont l'Alberta. En avril, la troupe se produira à St-Paul, Edmonton, Falher et Bonnyville.



Isabelle Roy chante depuis 1969. Elle a déjà paru à l'émission Tournesol (Radio-Canada, Montréal) et à l'émission Encore Debout (Radio-Canada, Moncton). Elle s'est jointe au groupe Beausoleil-Broussard l'automne dernier. François Lemieux chante depuis l'âge de cinq ans. Il écrit sa première chanson à l'âge de 13 ans, ce qui devait le conduire à participer à la Superfrancofête à Québec. François Lemieux est aussi animateur folklorique dans les écoles francophones de l'Ontario. Il écrit de la musique pour la télévision éducative et participe à la série "Villages et visages". Il accompagnera Beausoleil-Broussard en tournée.

Le groupe Beausoleil-Broussard, composé d'Isabelle Roy, Jacques Savoie, Johnny Comeau et Claude Fournier a préféré le nom Beausoleil-Broussard à celui d'Evangéline. Le capitaine Beausoleil, selon l'histoire acadienne, est déporté en 1755 pour la Nouvelle-Angleterre. Il organise une mutinerie en cours de route et revient à Beaubassin et à Halifax pour y libérer des Acadiens emprisonnés. Il conduit alors 1,000 Acadiens aux Antilles et en Louisiane avec des bateaux qu'il se procure "parce qu'il en a besoin". "Parce que la musique que B.-B. a décidé de rabouter n'est pas une collection de chansons d'amour entre deux individus uniquement pour une satisfaction romanesque et poétique, le groupe ne s'est par appelé Evangéline mais Beausoleil-Broussard..."

Johnny Comeau joue du violon depuis l'âge de 10 ans. Il a participé à "La veillée des veillées" et au film de l'O.N.F., "Le son des Français d'Amérique". Il s'est également produit en France. Grâce à une bourse de recherche du programme "Explorations" du Conseil des Arts, Johnny Comeau a pu entreprendre des recherches auprès des violonneux d'Acadie.



Jacques Savoie, c'est le "parleur" de la bande. Lorsqu'il ne parle pas, il écrit des chansons ou il pense tout "haut" à ses projets. Il joue aussi de la guitare, de la clarinette, de la mandoline et des cuillères.

Claude Fournier est originaire de Bathurst au Nouveau-Brunswick. Il a une solide formation musicale. Il a déjà effectué une tournée en Suisse et compose de la musique pour des productions de l'O.N.F.

CARDA IMMEUBLE

8935 - 82e avenue, Edmonton Tél.: 465-9691

EDMONTON SUD:
Maison de 3 chambres à coucher - 1,125 pieds carrés - Terrain de 54 x 120 - Téléphonez à René: 465-3855.

EDMONTON NORD:
Maison de 3 chambres à coucher - 1147 pieds carrés - Terrain de 50 x 150 - Téléphonez à Normand: 484-8593.

EDMONTON NORD:
Condominium de 3 chambres à coucher - 1,180 pieds carrés - Téléphonez à Bertrand: 469-8473.

EDMONTON SUD:
Maison de 2 chambres à coucher avec 2 chambres et salle de jeu au sous-sol - Veuillez contacter Denise au 436-9397.

EDMONTON NORD-EST:
Maison de 3 chambres à coucher - 1020 pieds carrés - Terrain de 75 x 124 - Veuillez vous adresser à Paul au 432-7343.

Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETEES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées à l'administrateur régional des Services financiers et administratifs, région de l'Ouest, ministère des Travaux publics du Canada, pièce 1000, 1 Thornton Court, Edmonton, Alberta et portant sur l'enveloppe la désignation et le numéro de l'entreprise, seront reçues jusqu'à 11h.30 a.m. (H.N.R.) à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission aux bureaux suivants du ministère des Travaux publics: pièce 1000, 10e étage, 1 Thornton Court, Edmonton, Alberta; 801 Edifice des Ressources Naturelles, 205, 9e avenue S.E., Calgary, Alberta; 902 Spadina Crescent, C.P. 1280, Saskatoon, Sask.; 701 Edifice Financial, 2101 rue Scarth, Régina, Sask., sur versement du dépôt exigible.

PROJET NO. 037018
PRE-FABRICATED POST OFFICE, MARSDEN, SASKATCHEWAN

Les documents de soumission peuvent être consultés aux bureaux de l'Association de construction situés à Edmonton, Calgary, Red Deer, Alberta et Saskatoon, Régina, Moose Jaw, Saskatchewan.

Date limite: le 20 avril 1977
Dépôt: $25.00

Si vous désirez plus de détails, contactez:
M. L.R. Humphrey, directeur du projet
Ministère des Travaux publics, Edmonton
Tél.: (403) 425-7715

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférant aux plans et devis doit être sous forme d'un chèque bancaire visé, établi à l'ordre du Receveur Général du Canada. Il sera remboursé sur réception des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour du dépouillement des offres.

Il ne sera tenu compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt déterminé aux documents de soumission.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

J. E. Peach
Directeur régional
Services financiers et administratifs
Région de l'Ouest


Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETEES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées à l'administrateur régional des Services financiers et administratifs, région de l'Ouest, ministère des Travaux publics du Canada, pièce 1000, 10e étage, 1 Thornton Court, Edmonton, Alberta et portant sur l'enveloppe la désignation et le numéro de l'entreprise, seront reçues jusqu'à 11h.30 a.m. (H.N.R.) à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission, sur versement du dépôt exigible, aux bureaux suivants du Ministère des Travaux publics: pièce 1000, 10e étage, 1 Thornton Court, Edmonton, Alberta; Yellowknife T.N.O., Hay River, T.N.O.

PROJET NO. 034889
FISHERMAN'S WHARF, HAY RIVER, N.W.T.

Les documents de soumission peuvent être consultés aux bureaux du Ministère des Travaux publics situés à Inuvik, T.N.O.; Fort Simpson, T.N.O.; Fort Smith, T.N.O.; ainsi qu'aux bureaux de l'Association de construction situés à Edmonton, Alberta, Yellowknife et Hay River, T.N.O.

Date limite: le 4 mai 1977
Dépôt: $50.00

Si vous désirez plus de détails, contactez:
M. C.D. Forbes, directeur du projet
Ministère des Travaux publics, Edmonton
Tél.: (403) 425-5622

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférant aux plans et devis doit être sous forme d'un chèque bancaire visé, établi à l'ordre du Receveur Général du Canada. Il sera remboursé sur réception des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour du dépouillement des offres.

Il ne sera tenu compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt déterminé aux documents de soumission.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

J. E.. Peach
Directeur régional
Services financiers et administratifs
Région de l'Ouest


Travaux publics Canada — Public Works Canada

LE MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS SOLLICITE DES PROPOSITIONS

LES PROPOSITIONS CACHETEES, pour la location de l'espace mentionné ci-après, adressées à l'administrateur régional des Services financiers et administratifs, région de l'Ouest, ministère des Travaux publics du Canada, pièce 1000, 10e étage, 1 Thornton Court, Edmonton, Alberta T5J 2E7 et portant sur l'enveloppe la désignation et le numéro de l'entreprise, seront reçues jusqu'à 3h.00 p.m. (H.N.R.) à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de propositions au bureau suivant du Ministère des Travaux publics: pièce 1000, 10e étage, 1 Thornton Court, Edmonton, Alberta T5J 2E7.

LEASING
No. 62,433 - LEASING OF OFFICE ACCOMMODATION EDMONTON, ALBERTA

Un espace d'environ 14,000 pieds carrés d'espace utilisable devant servir de bureau tel que décrit dans le document de proposition est demandé pour louer à Edmonton, Alberta.

Seuls les édifices situés entre la Rivière North Saskatchewan au nord, la 99e rue à l'est, la 43e avenue au sud et la 114e rue à l'ouest seront considérés.

Date limite: le 20 avril 1977

INSTRUCTIONS

Les propositions devront être soumises sur les formules fournies par le Ministère et être complétées en conformité avec les dispositions du document de propositions.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

J. E. Peach
Directeur régional
Services financiers et administratifs
Région de l'Ouest

MAISON À VENDRE
— FALHER —

Quatre chambres à coucher. Très bonne condition. Tél.: 837-2119.

anniversaires

Meilleurs voeux aux membres suivants de la Sécurité Familiale

VENDREDI, le 8 avril

Gilbert BROCHU, Edmonton
Mme Colombe CLOUTIER, Donnelly
Blair DORE, Edmonton
Marcel MAHE, Mallaig
Yves MICHEL, Edmonton
Roland PIQUETTE, Plamondon
Emile VALLEE, Bonnyville

SAMEDI, le 9 avril

Charles CIMON, Saskatoon
Guy GERVAIS, Winfield
Mme Evelyne LACOMBE, Ottawa
Jules LACOURSIERE, Edmonton
Gérard MAISONNEUVE, Falher
Mme Ghislaine MARTEL, St-Isidore
Mme Alice RUEL, Falher
Thomas SCHAUB, Edmonton

DIMANCHE, le 10 avril

Mme Anna ARSENAULT, Fort McMurray
Hon. Jule G. BEAUDRY, Edmonton
Rolland BENOIT, Vegreville
Gérard BLANCHETTE, Yellowknife
Marcel DURAND, Edmonton
Rév. Père Ls-Clément LATOUR, o.m.i., St-Albert
Wilfrid LOISELLE, Girouxville
Albert J. PARENT, Edmonton
Sr Agnès YUHAS, s.c.e., Tisdale

LUNDI, le 11 avril

Benoit AUBIN, Guy
Sr Claire BARIL, a.s.v., Edmonton
Mlle Doreen BELANGER, McLennan
Robert BERUBE, Edmonton
Robert CYR, Edmonton
Mme Sylvianne DION, Donnelly
Mme Madeleine DUROCHER, Lac La Biche
Emile LEFEBVRE, St-Paul

MARDI, le 12 avril

Fernand BILODEAU, Vimy
Jules OUELLET, Tangent

MERCREDI, le 13 avril

Armand BROCHU, Swan Hills
Normand CAMPBELL, Edmonton
Mme Thérèse DALLAIRE, La Corey
Marcel DEMERS, Edmonton
Edmond DESPINS, Falher
Raymond DESPINS, Falher
Rév. Père Ubald DUCHESNEAU, o.m.i., St-Albert
Fernand FOREST, Edmonton
Herman LAFORCE, Bonnyville
Gérard MACKELL, Girouxville
George H. SENECAL, St-Paul

JEUDI, le 14 avril

François BRISSON, Rimouski, P.Q.
Roger CAUCHON, Peace River
Claude DELAGE, Guy



présente

à COQUITLAM, B.C.

les 14,15,16 et 17 avril 1977

"Une rencontre musicale de jeunes"

Chorales participantes:

LES CHANT-O-GAI sous la direction de Soeur Thérèse POTVIN
ÉCOLE ST-THOMAS sous la direction de Lise KLEINMEYER
ÉCOLE NOTRE-DAME DE LOURDES sous la direction de Jules LACOURSIÈRE
JEUNESSE 72 de BONNYVILLE sous la direction de Laurier HAMEL
LES CHANTE-CLAIRS de COQUITLAM sous la direction d'Evelyne CHRISTIE

▲▽▲▽△▼△▼



Instructeurs invités:

RICHARD DUCAS DE L'ALLIANCE CHORALE CANADIENNE DE MONTRÉAL
LÉONARD ROUSSEAU DE L'ALLIANCE CHORALE ALBERTA D'EDMONTON

14 AVRIL 1977

12h.30: Dép. d'Edmonton
13h.30: Arr. à Vancouver
13h.30: Visite de la ville en autobus
17h.30: Transfert à la paroisse Notre Dame de Lourdes pour le souper
18h.15: Mots de bienvenue
18h.30: Chant commun - Inscriptions - Hébergement
19h.00: Retour dans les familles
20h.30: Vin-fromage à la salle "Cesar Geoffray" - Squires Hotel Motor Inn, sur invitations spéciales de l'ACA

15 AVRIL 1977 (Paroisse Notre-Dame de Fatima - 747 Alderson ave., Maillardville)

08h.30: Rassemblement général
09h.00: Atelier
10h.00: Pause
10h.30: Atelier
11h.15: Chant commun
12h.00: Lunch - Jeux organisés
14h.45: Pause
15h.30: Chant commun
17h.15: Marche jusqu'à la Paroisse Notre-Dame de Lourdes
18h.15: Mini-banquet sous les auspices du gouvernement provincial de la Colombie-Britannique
20h.00: Soirée prévue par les Chante Clairs
22h.00: Retour dans les familles

16 AVRIL 1977 (Centenial School - 600 Poirier St.)

08h.30: Rassemblement général
09h.00: Atelier
10h.00: Pause
10h.20: Atelier
11h.10: Chant commun
12h.15: Lunch
13h.00: Atelier
13h.45: chant commun
14h.30: Pause
15h.00: Répétition générale pour le concert
17h.00: Retour dans les familles
19h.00: Rassemblement au théâtre de l'école
19h.30: Présentation de chaque chorale (15 min.)
* Les CHANTE CLAIRS
* Les TOURNESOLS
* Les CHANT-O-GAI
* Ecole NOTRE DAME DE LOURDES
* JEUNESSE '72
Intermission de 20 min.
Présentation du chant commun par tous les choristes et dirigé par 7 chefs de choeur
Grande finale - Les Echos du Pacifique et les jeunes chanteront ensemble
22h.30: Retour dans les familles

17 AVRIL 1977

09h.00: Messe - Fatima (Jeunesse '72 - Les Chante Clairs - Notre Dame de Lourdes)
Messe - Lourdes (Ecole St-Thomas, Les Chant-O-Gai)
Les chorales seront divisées pour chanter dans chacune de ces paroisses.
11h.00: Transfert par autobus (avec bagages) pour croisière en bateau (3 heures) - lunch - chant commun.
14h.30: Transfert par autobus à Gastown. Spectacle par les jeunes pour le public
16h.30: Transfert des chorales à l'aéroport pour le départ

"Ce qui s'évanouit dans l'oreille, prend naissance dans le coeur..."
C. Geoffray